



Informations financières
consolidées au
31 décembre 2009

2009

 legrand®

LEGRAND
COMPTES CONSOLIDES
31 décembre 2009

Sommaire

Compte de résultat consolidé	2
Bilan consolidé	3
Tableau des flux de trésorerie consolidés	5
Tableau de l'évolution des capitaux propres	6
Notes annexes	7

Compte de résultat consolidé

	Legrand		
	Période de 12 mois		
	close le 31 décembre		
	2009	2008	2007
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Chiffre d'affaires (Note 1 (k))	3.577,5	4.202,4	4.128,8
Charges opérationnelles			
Coût des ventes	(1.700,6)	(2.070,0)	(2.060,5)
Frais administratifs et commerciaux	(987,6)	(1.144,6)	(1.081,8)
Frais de recherche et développement	(189,5)	(208,3)	(219,5)
Autres produits (charges) opérationnels (Note 18 (b))	(175,7)	(136,7)	(105,5)
Résultat opérationnel (Note 18)	524,1	642,8	661,5
Charges financières (Note 19 (b))	(100,0)	(151,7)	(152,4)
Produits financiers (Note 19 (b))	11,9	29,1	42,5
Gains (pertes) de change (Note 19 (a))	(13,4)	(25,3)	44,0
Charges financières nettes	(101,5)	(147,9)	(65,9)
Quote-part du résultat des entreprises associées	0,0	0,0	2,0
Résultat avant impôts	422,6	494,9	597,6
Impôts sur les résultats (Note 20)	(131,3)	(143,4)	(175,0)
Résultat net de l'exercice	291,3	351,5	422,6
Résultat net revenant à :			
– Legrand	289,8	349,9	421,0
– Intérêts minoritaires	1,5	1,6	1,6
Résultat net par action (euros) (Notes 10 et 1 (s))	1,114	1,365	1,584
Résultat net dilué par action (euros) (Notes 10 et 1 (s))	1,104	1,357	1,573

Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

	31 décembre	31 décembre	31 décembre
	2009	2008	2007
<i>(en millions d'euros)</i>			
Résultat net de la période	291,3	351,5	422,6
Ecart actuariels (Notes 1 (q) et 15)	3,9	(24,5)	9,7
Impôts différés sur écarts actuariels	(1,5)	9,3	(3,0)
Impôts courants sur couverture d'investissement net en devises (Note 12 (b))	(3,4)		
Réserves de conversion (Notes 1 (m) et 12 (b))	18,0	(54,1)	(57,4)
Total	308,3	282,2	371,9

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Bilan consolidé

	Legrand		
	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
	<i>(en millions d'euros)</i>		
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Notes 1 (d) et 9)	173,5	254,4	221,1
Valeurs mobilières de placement (Note 9)	0,0	305,3	0,2
Créances impôt courant ou exigible	22,4	11,0	12,3
Créances clients et comptes rattachés (Notes 1 (e) et 7)	501,1	621,7	646,2
Autres créances (Note 8)	125,4	139,8	145,5
Stocks (Notes 1 (i) et 6)	427,5	602,9	624,4
Autres actifs financiers courants (Note 22)	0,6	5,0	11,8
Total Actifs courants	1.250,5	1.940,1	1.661,5
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles (Notes 1 (f) et 2)	1.769,8	1.772,7	1.784,3
Goodwills (Notes 1 (g) et 3)	1.855,1	1.854,3	1.815,9
Immobilisations corporelles (Notes 1 (h) et 4)	646,1	722,2	756,7
Participations dans les entreprises associées (Note 5)	0,0	0,0	14,0
Autres titres immobilisés (Note 5)	6,5	13,1	8,3
Impôts différés (Notes 1 (j) et 20)	82,1	76,4	64,3
Autres actifs non courants	4,3	4,9	4,6
Total Actifs non courants	4.363,9	4.443,6	4.448,1
Total Actif	5.614,4	6.383,7	6.109,6

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Legrand			
	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
<i>(en millions d'euros)</i>			
PASSIF			
Passifs courants			
Emprunts courants (Note 16)	445,5	401,3	654,7
Dettes d'impôt courant ou exigible	15,3	12,1	39,6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	357,7	410,4	474,0
Provisions courantes (Note 14)	107,9	75,9	76,5
Autres passifs courants (Note 17)	407,7	432,5	421,4
Autres passifs financiers courants (Note 22)	0,3	0,0	86,9
Total Passifs courants	1.334,4	1.332,2	1.753,1
Passifs non courants			
Impôts différés (Notes 1 (j) et 20)	625,0	638,9	654,9
Provisions non courantes (Note 14)	63,6	62,3	69,5
Autres passifs non courants	0,3	0,2	11,5
Avantages du personnel (Notes 1(q) et 15)	128,9	144,1	125,1
Emprunts non courants (Note 13)	1.067,8	2.020,2	1.364,4
Total Passifs non courants	1.885,6	2.865,7	2.225,4
Capitaux propres			
Capital social (Note 10)	1.052,4	1.051,3	1.083,9
Réserves (Note 12 (a))	1.568,4	1.378,3	1.238,4
Réserves de conversion (Note 12 (b))	(231,6)	(249,4)	(194,0)
Capitaux propres revenant au Groupe	2.389,2	2.180,2	2.128,3
Intérêts minoritaires	5,2	5,6	2,8
Total Capitaux propres	2.394,4	2.185,8	2.131,1
Total Passif	5.614,4	6.383,7	6.109,6

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

	Legrand		
	Période de 12 mois		
	close le 31 décembre		
	2009	2008	2007
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Résultat net de l'exercice	291,3	351,5	422,6
Mouvements des actifs et passifs n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :			
– Amortissement des immobilisations corporelles (Note 18 (a))	126,5	136,1	131,5
– Amortissement des immobilisations incorporelles (Note 18 (a))	57,3	71,8	76,2
– Amortissement des frais de développement (Note 18 (a))	20,5	9,2	8,2
– Amortissement des charges financières	1,8	1,4	1,4
– Dépréciation du goodwill (Notes 3 et 18 (b))	16,6	0,0	0,0
– Variation des impôts différés	(23,0)	(15,0)	46,1
– Variation des autres actifs et passifs non courants	(0,7)	9,0	(5,8)
– Quote-part du résultat des entreprises associées	0,0	0,0	(2,0)
– Perte (gain) de change	1,4	20,2	(4,0)
– Autres éléments n'ayant pas d'incidence sur la trésorerie	0,9	8,2	6,9
(Plus-values) moins-values sur cessions d'actifs	(8,5)	3,6	(12,9)
(Plus-values) moins-values sur cessions de placements	0,0	0,0	(0,2)
Variation des autres actifs et passifs opérationnels :			
– Stocks	186,5	22,7	(32,6)
– Créances clients et comptes rattachés	135,5	24,0	(13,5)
– Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(56,4)	(65,6)	18,3
– Autres actifs et passifs opérationnels	(23,4)	0,4	45,3
Flux de trésorerie issus des opérations courantes	726,3	577,5	685,5
Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	43,8	12,5	38,8
Investissements	(84,3)	(131,0)	(149,4)
Frais de développement capitalisés	(31,3)	(29,4)	(22,0)
Variation des autres actifs et passifs financiers non courants	(0,7)	(0,3)	(0,4)
Acquisition de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) (Note 3)	(4,6)	(123,6)	(265,1)
Investissements en participations non consolidées	0,0	(8,7)	(5,2)
Flux de trésorerie générés par les investissements	(77,1)	(280,5)	(403,3)
– Augmentation de capital et prime d'émission (Note 10)	1,3	3,9	5,1
– Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité (Note 10)	75,8	(85,5)	(280,8)
– Dividendes payés par Legrand	(182,8)	(180,0)	(133,1)
– Dividendes payés par des filiales de Legrand	(1,5)	(1,4)	(3,0)
– Amortissement des TSDI	0,0	0,0	(9,5)
– Nouveaux emprunts & utilisation de lignes de crédit	72,0	770,9	418,3
– Remboursement d'emprunts	(916,7)	(102,1)	(124,5)
– Frais d'émission de la dette	(1,4)	0,0	(0,5)
– Cession (acquisition) de valeurs mobilières de placement	305,2	(304,7)	0,1
– Augmentation (diminution) des concours bancaires courants	(74,9)	(357,4)	(106,2)
Flux de trésorerie issus des opérations financières	(723,0)	(256,3)	(234,1)
Effet net des conversions sur la trésorerie	(7,1)	(7,4)	(5,9)
Variation nette de la trésorerie	(80,9)	33,3	42,2
Trésorerie en début d'exercice	254,4	221,1	178,9
Trésorerie à la clôture de l'exercice (Note 9)	173,5	254,4	221,1
Détail de certains éléments :			
– cash flow libre (Note 24)	654,5	429,6	552,9
– intérêts payés au cours de l'exercice	106,6	101,7	102,0
– impôts sur les bénéfices payés au cours de l'exercice	153,5	177,4	109,5

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau de l'évolution des capitaux propres

	Capitaux propres revenant à Legrand				Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital social	Réserves	Réserves de conversion	TOTAL		
<i>(en millions d'euros)</i>						
Au 31 décembre 2006	1.078,8	1.217,6	(136,6)	2.159,8	8,8	2.168,6
Résultat net de la période		421,0		421,0	1,6	422,6
Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres		6,7	(57,4)	(50,7)		(50,7)
<i>Produits (charges) nets comptabilisés de la période</i>		<i>427,7</i>	<i>(57,4)</i>	<i>370,3</i>	<i>1,6</i>	<i>371,9</i>
Dividendes versés		(133,1)		(133,1)	(3,0)	(136,1)
Augmentation de capital (Note 10)	5,1			5,1		5,1
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité (Note 10)		(280,8)		(280,8)		(280,8)
Rachat des minoritaires				0,0	(4,6)	(4,6)
Options de souscription d'actions (Note 11 (b))		7,0		7,0		7,0
Au 31 décembre 2007	1.083,9	1.238,4	(194,0)	2.128,3	2,8	2.131,1
Résultat net de la période		349,9		349,9	1,6	351,5
Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres		(15,2)	(55,4)	(70,6)	1,3	(69,3)
<i>Produits (charges) nets comptabilisés de la période</i>		<i>334,7</i>	<i>(55,4)</i>	<i>279,3</i>	<i>2,9</i>	<i>282,2</i>
Dividendes versés		(180,0)		(180,0)	(1,4)	(181,4)
Augmentation de capital (Note 10)	3,9			3,9		3,9
Annulation rachat d'actions (Note 10)	(36,5)	36,5		0,0		0,0
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité (Note 10)		(85,5)		(85,5)		(85,5)
Variation de périmètre		0,0		0,0	1,3	1,3
Impôts courants sur rachats d'actions propres		16,7		16,7		16,7
Options de souscription d'actions (Note 11 (b))		17,5		17,5		17,5
Au 31 décembre 2008	1.051,3	1.378,3	(249,4)	2.180,2	5,6	2.185,8
Résultat net de la période		289,8		289,8	1,5	291,3
Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres		(1,0)	17,8	16,8	0,2	17,0
<i>Produits (charges) nets comptabilisés de la période</i>		<i>288,8</i>	<i>17,8</i>	<i>306,6</i>	<i>1,7</i>	<i>308,3</i>
Dividendes versés		(182,8)		(182,8)	(1,5)	(184,3)
Augmentation de capital et prime d'émission (Note 10)	1,1	0,2		1,3		1,3
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité (Note 10)		75,8		75,8		75,8
Variation de périmètre				0,0	(0,6)	(0,6)
Impôts courants sur rachats d'actions propres		(0,9)		(0,9)		(0,9)
Options de souscription d'actions (Note 11 (b))		9,0		9,0		9,0
Au 31 décembre 2009	1.052,4	1.568,4	(231,6)	2.389,2	5,2	2.394,4

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

SOMMAIRE DETAILLE

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

	Pages
Informations générales	8
Liste des sociétés consolidées	8
Note 1 - Principes comptables	11
Note 2 - Immobilisations incorporelles (Note 1 (f))	26
Note 3 - Goodwills (Note 1 (g))	28
Note 4 - Immobilisations corporelles (Note 1 (h))	31
Note 5 - Participations dans les entreprises associées et autres titres immobilisés	35
Note 6 - Stocks (Note 1 (i))	35
Note 7 - Créances clients et comptes rattachés (Note 1 (e))	35
Note 8 - Autres créances	37
Note 9 - Trésorerie et équivalents de trésorerie, valeurs mobilières de placement (Note 1 (d))	37
Note 10 - Capital social et résultat net par action (Note 1 (s))	37
Note 11 - Plans de souscription ou d'achat d'actions, plans d'actions gratuites, participation et intéressement des salariés aux bénéficiaires (Note 1 (o))	40
Note 12 - Réserves et réserves de conversion	43
Note 13 - Emprunts non courants	44
Note 14 - Provisions	48
Note 15 - Avantages du personnel (Note 1 (q))	48
Note 16 - Emprunts courants	52
Note 17 - Autres passifs courants	52
Note 18 - Analyse de certains frais	53
Note 19 - Charges financières nettes	53
Note 20 - Impôts sur les résultats (Note 1 (j))	54
Note 21 - Engagements	56
Note 22 - Instruments dérivés et gestion des risques financiers	57
Note 23 - Informations relatives aux parties liées	63
Note 24 - Informations par segments géographiques (Note 1 (r))	66
Note 25 - Informations trimestrielles – non auditées	69
Note 26 – Événements postérieurs à la clôture	72

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Informations générales

Legrand (la « Société ») et ses filiales (collectivement « Legrand » ou « le Groupe ») constituent le spécialiste mondial des produits et systèmes pour installations électriques et réseaux d'information pour les lieux de vie et lieux de travail.

Le Groupe compte des filiales de production ou de distribution et des bureaux dans plus de 70 pays et vend ses produits sur plus de 200 marchés nationaux. Ses principaux marchés restent la France, l'Italie et les États-Unis, qui ont généré près de 56% de son chiffre d'affaires net annuel en 2009 (54% en 2008 et 57% en 2007).

La Société est une société anonyme immatriculée et domiciliée en France. Son siège social se situe 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 87000 Limoges (France).

Le 22 avril 2009, l'Autorité des marchés financiers a enregistré le document de référence au titre de l'exercice 2008 sous le numéro R 09-025.

Les présents états financiers consolidés de Legrand ont été arrêtés le 10 février 2010 par le Conseil d'administration.

Liste des sociétés consolidées

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Legrand et de 138 filiales qu'elle contrôle. Le Groupe consolide l'ensemble de ses filiales selon la méthode de l'intégration globale.

La liste suivante indique les principales filiales opérationnelles de Legrand intégrées globalement au 31 décembre 2009 :

Filiales françaises

Groupe Arnould

ICM Group

Legrand France

Legrand SNC

Planet-Wattohm

Filiales étrangères

Bticino	Italie
Bticino de Mexico	Mexique
EMB Electrical Industries SAE	Egypte
GL Eletro-Eletronicos Ltda	Brésil
Kontaktor	Russie
Legrand	Grèce
Legrand	Russie
Legrand Colombia	Colombie
Legrand Electric	Royaume-Uni
Legrand Electrica	Portugal
Legrand Electrical	Chine
Legrand Elektrik	Turquie
Legrand Electrique	Belgique
Legrand España	Espagne
Legrand Group Pty Ltd	Australie
Legrand India	Inde
Legrand Nederland BV	Pays-Bas
Legrand Polska	Pologne
Legrand Zrt	Hongrie
Ortronics	Etats-Unis
Pass & Seymour	Etats-Unis
Rocom	Hong Kong
Shidean	Chine
TCL International Electrical	Chine
TCL Wuxi	Chine
The Watt Stopper	États-Unis
The Wiremold Company	Etats-Unis
Ticino de Venezuela CA	Venezuela

Au 31 décembre 2009, les filiales sont toutes contrôlées à 100% par Legrand à l'exception des sociétés suivantes : Alborz Electrical Industries Ltd (Iran), Kontaktor (Russie), Legrand Polska (Pologne), Shidean (Chine) et Legrand Group Pty Ltd (Australie) détenues à plus de 95% ; EMB Electrical Industries SAE (Egypte) détenue à 75% et Bticino (Thaïlande) détenue à 51%.

Le calendrier d'intégration, dans les comptes consolidés, des acquisitions réalisées depuis le 1^{er} janvier 2007 est le suivant :

2007	31 mars	30 juin	30 septembre	31 décembre
Cemar	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Shidean	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Vantage	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
HPM Industries	2 mois de résultat	5 mois de résultat	8 mois de résultat	11 mois de résultat
UStec	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Kontaktor			Au bilan uniquement	Au bilan uniquement
Macse				Au bilan uniquement
Alpes Technologies				Au bilan uniquement
TCL Wuxi				Au bilan uniquement

2008	31 mars	30 juin	30 septembre	31 décembre
Kontaktor	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Macse	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Alpes Technologies	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
TCL Wuxi	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
PW Industries	2 mois de résultat	5 mois de résultat	8 mois de résultat	11 mois de résultat
Etap		3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat
HDL		3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat
Electrak		3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat

2009	31 mars	30 juin	30 septembre	31 décembre
Etap	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
HDL	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Electrak	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat

1) Principes comptables

Legrand est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce.

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis pour la période de douze mois close le 31 décembre 2009, conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire ou par anticipation au 31 décembre 2009.

La présentation des états financiers en normes IFRS repose sur certaines estimations comptables déterminantes. Elle exige aussi que la Direction exerce son jugement dans l'application des principes comptables du Groupe. Les domaines très complexes ou impliquant une marge d'appréciation élevée, ou ceux dans lesquels les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers consolidés sont indiqués en Note 1 (u).

Les comptes consolidés sont établis selon la convention des coûts historiques à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

a) **Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations appliqués par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2009**

Normes, amendements ou nouvelles interprétations appliqués par le Groupe de manière obligatoire, ayant une incidence sur les états financiers du Groupe

Le Groupe présente des comptes complets et a donc appliqué dès le 31 décembre 2009 la version révisée d'IAS 1 relative à la présentation des états financiers.

La norme révisée réserve le tableau de variation des capitaux propres aux seules transactions avec les actionnaires, les autres composantes actuelles devant être incluses dans un compte de résultat global. Les sociétés peuvent choisir de présenter tous les postes de produits et charges comptabilisés au cours d'une période dans un état unique de résultat global ou dans deux états, l'un détaillant les composantes du résultat net et un deuxième état commençant par le résultat net et détaillant les autres éléments du résultat global.

Le Groupe a choisi de présenter deux états séparés et a préparé ses états financiers en conformité avec la nouvelle norme révisée.

Le Groupe présente en Note 22 les informations à donner sur les instruments financiers en accord avec l'amendement de la norme IFRS 7. L'objectif de cet amendement est d'améliorer l'information sur la juste valeur et de clarifier et renforcer les informations sur le risque de liquidité.

Normes, amendements ou nouvelles interprétations appliqués par le Groupe de manière obligatoire, sans incidence sur les états financiers du Groupe

Les amendements ou interprétations exposés ci-dessous sont sans incidence sur les comptes consolidés du Groupe :

Amendement de la norme IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions. Adopté le 16 décembre 2008, cet amendement clarifie les conditions d'acquisition des droits et de leur annulation.

Amendements aux normes IAS 32 et IAS 1 – Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation. Adoptés le 21 janvier 2009, ces amendements doivent améliorer la comptabilisation d'instruments financiers spécifiques, qui possèdent des caractéristiques similaires aux actions ordinaires mais sont comptabilisés parmi les passifs financiers.

Amendements à IFRS 1 et IAS 27 – Coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entreprise associée. Adoptée le 23 janvier 2009, la modification apportée à IFRS 1 autorise tout premier adoptant à comptabiliser dans ses états financiers individuels le coût présumé d'une participation dans une filiale soit à la juste valeur à la date de transition de l'entité aux IFRS, soit à la valeur comptable de la participation indiquée dans le référentiel comptable antérieur à cette date. Dans IAS 27, la définition de la méthode du coût est supprimée, en conséquence tout investisseur doit comptabiliser en résultat dans ses états financiers individuels tout dividende reçu d'une filiale, même dans le cas où le dividende est financé par des réserves antérieures à l'acquisition.

Amendements à IAS 39 – Eléments éligibles à la couverture. Adoptés le 15 septembre 2009, ces amendements apportent des clarifications quant à l'application de la comptabilité de couverture à la composante inflation des instruments financiers et quant aux contrats d'option, lorsqu'ils sont utilisés comme instrument de couverture.

Amendements à IFRIC 9 et IAS 39 – Dérivés incorporés. Adoptés le 1^{er} décembre 2009, ces amendements ont pour objet de clarifier le traitement comptable de dérivés incorporés pour les entités qui mettent en œuvre les amendements 'Reclassement d'actifs financiers'.

IFRIC 12 – Accords de concession de services. Adoptée le 25 mars 2009, cette interprétation énonce les principes généraux de comptabilisation et d'évaluation des obligations et des droits correspondants relatifs aux accords de concession de service.

IFRIC 13 – Programme de fidélisation de la clientèle. Adoptée le 16 décembre 2008, cette interprétation traite de la comptabilisation des points cadeau de fidélisation de la clientèle.

IFRIC 14 – IAS 19 – Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction. Adoptée le 16 décembre 2008, cette interprétation expose les règles d'évaluation du plafond (tel qu'il est défini par IAS 19 'Avantages du personnel') de l'excédent qui peut être comptabilisé comme un actif. Cet excédent correspond au surplus de la juste valeur des actifs du régime par rapport à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies.

Normes, amendements ou nouvelles interprétations appliqués par le Groupe par anticipation

Le Groupe a appliqué par anticipation IFRS 3 révisée – Regroupements d'entreprises et IAS 27 révisée – Etats financiers consolidés et individuels, adoptées le 3 juin 2009. A ce titre, la valeur comptable des actifs d'impôts différés reconnus sur les pertes fiscales relatives à des acquisitions antérieures à la date d'application d'IFRS 3R a entraîné la reconnaissance d'un gain de 5,5 millions d'euros sur la ligne 'Impôts sur les résultats' du compte de résultat.

Le Groupe a également choisi d'appliquer par anticipation IFRIC 16 - Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger adoptée le 4 juin 2009 (Note 12 (b)).

Les nouvelles normes et interprétations prises par l'IASB et relatives aux normes IFRS, non encore approuvées par l'Union Européenne ou d'application obligatoire au Groupe Legrand à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2010, sont exposées en Note 1 (v).

b) Principes de Consolidation

Les filiales sont consolidées si elles sont contrôlées par le Groupe, celui-ci dirigeant leurs politiques financières et opérationnelles. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

Les seules filiales exclues du périmètre de consolidation sont des filiales de création ou d'acquisition récente qui représentent, en cumul au titre de 2009, des actifs immobilisés totaux d'environ 5,0 millions d'euros et un chiffre d'affaires total inférieur à 6,5 millions d'euros.

Les sociétés mises en équivalence sont toutes les entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable mais sans en avoir le contrôle, une situation qui se produit généralement lorsque la participation représente entre 20 et 50 % des droits de vote. Ces participations sont comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence et sont initialement constatées au coût d'acquisition.

c) Conversion des opérations en devises

Les éléments comptables portés dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont mesurés dans la monnaie du principal espace économique dans lequel elles exercent leurs activités (« monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie de présentation sur la base du taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou pertes de change résultant du règlement de ces opérations et de la conversion aux taux de change à la clôture des comptes des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont constatés au compte de résultat sous la rubrique « gains (pertes) de change ».

Les actifs et passifs des entités du Groupe, dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation, sont convertis sur la base des taux de change en vigueur à la clôture des comptes. Les comptes de résultat sont convertis aux taux de change moyens de la période comptable. Les gains ou pertes découlant de la conversion des états financiers des filiales étrangères sont directement enregistrés dans le compte « réserves de conversion » des capitaux propres, jusqu'à la cession complète de ces sociétés.

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de la trésorerie, de dépôts à court terme et de tous les autres actifs financiers dont l'échéance initiale n'excède pas trois mois. Ces actifs financiers, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les valeurs mobilières de placement ne sont pas considérées comme de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les découverts bancaires sont considérés comme une activité de financement et sont inclus à ce titre dans les emprunts courants.

e) Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés sont constatés à leur juste valeur. Une provision pour dépréciation des créances clients et comptes rattachés est comptabilisée au vu de tout élément objectif indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus conformément aux conditions d'origine des créances clients et comptes rattachés.

f) Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 36 – Dépréciation d'actifs, lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité.

La juste valeur (diminuée du coût de cession) est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente (diminuée du coût de cession) lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations incorporelles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

Les coûts liés aux principaux projets de développement (relatifs à la conception et aux tests de produits nouveaux ou améliorés) sont comptabilisés comme des immobilisations incorporelles lorsqu'il est probable, compte tenu de la faisabilité technique, commerciale et technologique du projet, que celui-ci aura une issue positive, et que lesdits coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts de développement sont amortis linéairement à compter de la date de vente du produit sur la période de ses bénéfices attendus, celle-ci n'excédant pas 10 ans.

Les autres frais de développement qui ne répondent pas aux critères de capitalisation sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les brevets font l'objet d'un amortissement accéléré, représentatif du rythme qui reflète l'usage économique de ces actifs.

Les marques qui ont une durée de vie définie sont amorties :

- sur 10 ans lorsque la Direction envisage de les remplacer progressivement par une des marques principales du Groupe ;
- sur 20 ans lorsque la Direction n'envisage le remplacement par une des marques principales du Groupe que sur le long terme, ou si en l'absence d'une telle intention, elle suppose que ces marques peuvent être menacées par un concurrent sur le long terme.

Les dotations aux amortissements relatives aux brevets sont comprises dans les frais de recherche et développement du compte de résultat.

Les dotations aux amortissements relatives aux marques sont comprises dans les frais administratifs et commerciaux du compte de résultat.

Les marques sont classées dans les actifs à durée de vie utile indéfinie lorsqu'elles sont en usage depuis plus de 10 ans et que, de l'avis de la Direction, elles sont appelées à contribuer indéfiniment à la trésorerie future du Groupe, dans la mesure où il est envisagé de continuer à les utiliser indéfiniment. Une revue de leur durée d'utilisation est faite régulièrement et peut amener à reclasser les marques à durée de vie utile indéfinie en marques à durée de vie définie.

Les marques à durée de vie indéfinie sont d'utilisation internationale. De ce fait, chacune d'entre elles contribue à l'ensemble des unités génératrices de trésorerie.

Les marques font l'objet d'un test de dépréciation dès lors que des événements ou de nouvelles circonstances indiquent que la valeur comptable serait supérieure à la valeur recouvrable. Une perte pour dépréciation est constatée à hauteur de l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif (diminuée du coût de cession) et la valeur d'utilité.

g) Goodwills

Les goodwills font l'objet d'un test de dépréciation chaque année au cours du quatrième trimestre, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

Pour réaliser le test de dépréciation, chaque goodwill est alloué à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) qui représente le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi. Le niveau d'analyse auquel le Groupe apprécie la valeur actuelle des goodwills correspond aux pays.

La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs des UGT y compris le goodwill et leur valeur recouvrable, celle-ci étant la plus élevée entre la juste valeur (diminuée du coût de cession) et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité, conformément à la norme IAS 36, est estimée par actualisation de flux de trésorerie futurs sur une période de trois à cinq ans avec détermination d'une valeur terminale calculée à partir de l'actualisation des données de la dernière année. Ces flux sont normalement issus des plans à moyen terme les plus récents approuvés par le Groupe. Au-delà de cette période, les flux sont extrapolés en appliquant un taux de croissance stable pour les années ultérieures.

Le taux d'actualisation retenu est le CMPC (coût moyen pondéré du capital) ajusté pour tenir compte du risque spécifique à l'unité génératrice de trésorerie.

La juste valeur (diminuée du coût de cession) est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente (diminuée du coût de cession) lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

Lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée. Conformément à la norme IAS 36, une dépréciation comptabilisée ne peut jamais faire l'objet d'une reprise.

h) Immobilisations corporelles

Les terrains, les constructions, le matériel et l'outillage ainsi que les autres immobilisations corporelles sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Les actifs acquis dans le cadre de contrats de location financement, transférant au Groupe la majorité des risques et avantages liés à ces actifs, sont capitalisés sur la base de la valeur actualisée du loyer minimal et sont amortis sur la période la plus courte entre la location ou la durée d'utilité déterminée suivant les règles en vigueur dans le Groupe (cf ci-après).

Les actifs sont amortis linéairement sur leur durée de vie utile respective; les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Constructions légères	25 ans
Constructions traditionnelles.....	40 ans
Matériel industriel.....	8 à 10 ans
Outillage	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée, et donc leur durée d'amortissement, sont significativement différentes.

Les actifs détenus en vue d'une cession sont comptabilisés sur la base du montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur (diminuée du coût de cession).

i) Stocks

Les stocks sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur réalisable nette, le coût d'acquisition étant principalement déterminé sur la base du premier entré, premier sorti (FIFO). Le coût des produits finis et des encours comprend les matières premières, les coûts de main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les frais généraux de production afférents (sur la base d'une capacité opérationnelle normale). Il exclut les coûts de financement. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimatif dans le cadre de l'activité courante, déduction faite des frais de vente variables applicables.

j) Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont comptabilisés sur la base de la différence temporelle entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable consolidée et selon la méthode bilantielle. Un actif ou un passif d'impôt différé est constaté au taux d'imposition attendu pour la période de réalisation de l'actif ou de règlement du passif, d'après les taux d'impôts adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé est constaté dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs ou des différences temporelles sur lesquels l'actif d'impôt pourra être imputé.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent des impôts prélevés par la même administration fiscale et si cette autorité fiscale le permet.

Concernant les filiales à l'étranger, conformément à IAS 12.39 qui stipule que l'entité consolidante ne constate pas d'impôt différé passif sur les différences temporaires provenant des entités du Groupe lorsque l'entité consolidante maîtrise le calendrier de retournement de ces différences temporaires et qu'il est probable que celles-ci ne vont pas se retourner dans un futur proche, il n'est généralement pas constaté d'impôt différé sur les filiales au titre des résultats accumulés.

k) Constatation des produits

Les produits de cession de biens sont constatés lorsque toutes les conditions suivantes ont été remplies : (i) les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acquéreur, (ii) il n'y a plus participation à la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, et dans le contrôle effectif des biens cédés, (iii) le montant des produits peut être mesuré de manière fiable, (iv) le bénéfice d'avantages économiques liés à la transaction est probable, (v) les coûts encourus ou devant être encourus au titre de la transaction peuvent être évalués de façon fiable. Pour le Groupe, ce principe se traduit par la constatation des produits lorsque le titre de propriété et le risque de perte sont transférés au client soit, généralement, à l'expédition.

Par ailleurs, le Groupe propose certaines promotions à ses clients, consistant principalement en ristournes sur volumes et en remises pour paiement rapide. Les ristournes sur volumes portent généralement sur des contrats couvrant des périodes de trois, six et douze mois, mais rarement supérieures à un an. Sur la base des réalisations de la période en cours, le Groupe impute chaque mois les ristournes estimées aux transactions sous-jacentes conduisant à l'application de ces ristournes. Ces ristournes et remises sont généralement déduites des créances dues par les clients et viennent en diminution du chiffre d'affaires.

l) Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable de la trésorerie, des dépôts à court terme, des créances clients, des dettes fournisseurs, des charges à payer et des emprunts courants est proche de leur juste valeur en raison de l'échéance courte de ces instruments. En ce qui concerne les placements à court terme, qui se composent de valeurs mobilières de placement, la juste valeur est déterminée en fonction du prix du marché de ces titres. La juste valeur des emprunts non courants est basée sur les taux d'intérêt actuellement pratiqués pour les émissions de dettes assorties de conditions et d'échéances comparables. La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt est le montant estimatif que la contrepartie recevrait ou paierait pour résilier le contrat; elle est égale à la valeur actuelle des futurs cash-flows estimatifs.

m) Instruments dérivés financiers et sur matières premières

La politique du Groupe est de s'abstenir de réaliser des opérations à caractère spéculatif sur les instruments financiers; les opérations conclues sur ce type d'instruments sont donc exclusivement dédiées à la gestion et à la couverture des risques de change ou de taux, et de fluctuation des cours des matières premières. Le Groupe conclut de ce fait périodiquement des contrats de type swap, cap, option et contrats à terme, en fonction de la nature des risques à couvrir.

Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de la conclusion du contrat, celle-ci étant ensuite réévaluée régulièrement. Le mode de comptabilisation des pertes ou gains qui en résultent diffère selon que le dérivé est ou n'est pas désigné comme un instrument de couverture et dépend, s'il s'agit d'une couverture, de la nature de l'élément couvert.

Dans le cadre d'une couverture d'un investissement net en devises, la partie des gains et pertes de l'instrument de couverture qui est considérée comme efficace doit, en application de la norme IAS 39.102, être comptabilisée en capitaux propres.

Les obligations Yankee libellées en dollars américains ont fait l'objet jusqu'en 2008 d'une couverture de change par l'intermédiaire d'un contrat de swap en euros. Ce n'est donc qu'à compter de l'exercice suivant l'expiration de ce swap, soit le 1^{er} janvier 2009, que le Groupe a été en mesure d'appliquer la norme IAS 39.102.

Le Groupe a ainsi porté au poste 'Réserves de conversion' la variation latente de change des obligations Yankee qui constituent un instrument de couverture de son investissement net aux Etats-Unis.

Concernant les autres instruments dérivés, bien qu'étant en position de couverture économique des risques, le Groupe a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture tel que définie par l'IAS 39 et a opté pour leur comptabilisation à la juste valeur au bilan, les variations de la juste valeur étant constatées au compte de résultat en charges ou produits financiers pour la couverture des taux d'intérêts, en gains (pertes) de change pour la couverture des opérations en devises et en résultat opérationnel pour la couverture des matières premières.

La juste valeur des divers instruments dérivés utilisés aux fins de couverture est indiquée à la Note 22.

n) Responsabilités environnementales et responsabilité produits

Conformément à la norme IAS 37, le Groupe comptabilise les pertes et les passifs relatifs aux responsabilités environnementales et à la responsabilité produits. Par conséquent, le Groupe constate une perte dès lors qu'il dispose d'informations indiquant qu'une perte est probable et raisonnablement estimable. Lorsqu'une perte n'est ni probable ni raisonnablement estimable tout en restant possible, le Groupe fait état de ce passif éventuel dans les Notes annexes à ses états financiers consolidés.

En ce qui concerne les passifs environnementaux, le Groupe estime les pertes au cas par cas et réalise la meilleure estimation possible à partir des informations dont il dispose.

En ce qui concerne la responsabilité produits, le Groupe estime les pertes sur la base des faits et circonstances actuels, de l'expérience acquise dans des affaires similaires, du nombre de plaintes et du coût anticipé de la gestion, des frais d'avocat et, dans certains cas, des montants à verser au titre du règlement de ces affaires.

Dans le cadre de l'application de l'interprétation IFRIC 6 – Passif relatif au coût de l'élimination des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers, le Groupe s'assure de la gestion des déchets au titre de la Directive de l'Union Européenne sur les déchets d'équipements électriques et électroniques en cotisant à des éco-organismes.

o) Paiements fondés sur des actions

Le Groupe a mis en place des plans de rémunération fondés sur des actions, réglés en instruments de capitaux propres.

Lors de l'octroi d'options, le Groupe évalue la juste valeur des instruments à la date de l'octroi. Le Groupe utilise pour les valoriser soit le modèle mathématique Black & Scholes, soit le modèle binomial. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans effet sur cette évaluation. Cette juste valeur est constatée en frais de personnel sur la période d'acquisition des droits avec contrepartie en réserves.

p) Transferts et utilisation des actifs financiers

Conformément à la norme IAS 39, le Groupe décomptabilise les actifs financiers lorsqu'il n'attend plus de flux de trésorerie futurs de ceux-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont attachés.

q) Avantages du personnel

(a) Obligations au titre des prestations de retraite

Les sociétés du Groupe gèrent plusieurs régimes de retraite. Ces régimes sont financés par des versements à des compagnies d'assurance ou à des régimes de retraite en fiducie, déterminés par des calculs actuariels périodiques. Il existe, au sein du Groupe, des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime au titre duquel le Groupe verse des cotisations définies à une entité distincte. Les cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies sont constatées en charges lorsqu'elles sont dues.

Le Groupe n'a aucune obligation légale ou implicite de verser de nouvelles cotisations si le fonds ne détient pas suffisamment d'actifs pour verser à tous les salariés les prestations relatives à leurs années de service sur la période courante et sur les périodes antérieures.

Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies précise le montant des prestations que les salariés recevront à leur retraite, lequel dépend habituellement d'un ou de plusieurs facteurs tels que l'âge, le nombre d'années de cotisation et la rémunération.

Le passif enregistré au bilan relatif aux régimes de retraite à prestations définies est la valeur actuelle des engagements à la date du bilan, ajustée des coûts des services passés non reconnus et diminuée de la juste valeur des actifs du régime. Les coûts des services passés sont comptabilisés en charges selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

Le Groupe applique la méthode optionnelle qui consiste à comptabiliser l'intégralité des écarts actuariels directement en capitaux propres (IAS 19.93A s. révisée).

Les engagements au titre des régimes à prestations définies sont calculés chaque année en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. La valeur actuelle de l'engagement est déterminée en actualisant les sorties futures de fonds estimées sur la base du taux d'intérêt des obligations d'entreprises de qualité libellées dans la monnaie de paiement des prestations et dont l'échéance est proche de celle de l'engagement au titre des pensions.

(b) Autres obligations au titre de prestations postérieures à l'emploi

Certaines sociétés du Groupe versent à leurs retraités des prestations pour soins de santé postérieures à l'emploi. L'ouverture de ces droits exige habituellement que le salarié ait terminé sa carrière dans la société et qu'il y ait travaillé un nombre d'années minimal.

Les avantages sont traités comme des avantages postérieurs à l'emploi selon le régime de prestations définies.

r) Informations sectorielles

La gestion du Groupe est basée sur une organisation par pays regroupés en segments géographiques pour les besoins du reporting consolidé. Ces segments géographiques correspondent aux régions d'origine de facturation et sont la France, l'Italie, le Reste de l'Europe, les Etats-Unis d'Amérique et le Canada, et le Reste du Monde.

s) Résultat net par action et résultat net dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives à la date de clôture.

Le nombre moyen d'actions ordinaires retenu pour les calculs exposés ci-dessus prend en compte l'impact des rachats et cessions d'actions au cours de la période.

t) Coûts d'emprunt

Conformément aux dispositions de la norme IAS 23 amendée, les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont incorporés dans le coût de cet actif. Un actif qualifié est un actif qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu.

Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

u) Utilisation de jugements et d'estimations

La préparation des états financiers conformes aux principes comptables généralement acceptés exige que la Direction réalise des estimations et formule des hypothèses qui se traduisent dans la détermination des actifs et des passifs inscrits au bilan, des actifs et passifs éventuels, ainsi que des produits et charges enregistrés dans le compte de résultat de la période comptable considérée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Ces estimations et ces appréciations sont régulièrement revues et se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs, notamment sur des anticipations d'événements futurs jugées raisonnables compte tenu des circonstances.

(a) Dépréciation des goodwill et des immobilisations incorporelles

Le Groupe effectue au moins une fois par an un test de dépréciation des goodwill et des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie utile indéfinie, conformément aux principes comptables énoncés aux Notes 1 (f) et 1 (g). Les immobilisations incorporelles dont la durée de vie utile est définie sont amorties sur leur durée de vie utile et font également l'objet de tests de dépréciation périodiques quand apparaissent certains indicateurs de dépréciation.

L'appréciation de l'existence d'indicateurs de dépréciation repose sur des facteurs juridiques, sur les conditions de marché et sur la performance opérationnelle des activités acquises. Des événements futurs pourraient amener le Groupe à conclure à l'existence d'indicateurs de dépréciation et à la perte de valeur de certains actifs incorporels associés aux activités acquises. Toute perte de valeur résultante pourrait avoir une incidence défavorable non négligeable sur la situation financière consolidée et sur le résultat opérationnel du Groupe.

La comptabilisation des goodwill et autres actifs incorporels fait appel au jugement de la Direction sur plusieurs points décisifs, notamment pour :

- déterminer les actifs incorporels qui ont une durée de vie indéfinie et ne doivent donc pas être amortis ;
- repérer les événements ou changements de situation pouvant indiquer qu'il y a eu dépréciation ;
- affecter les goodwill aux unités génératrices de trésorerie ;
- calculer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie dans le cadre des tests de dépréciation des goodwill ;
- estimer les futurs flux de trésorerie actualisés pour les tests périodiques de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée indéfinie ; et
- déterminer la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles à durée indéfinie aux fins des tests de dépréciation.

La valeur recouvrable de l'actif concerné correspond à sa valeur sur un marché actif ou, à défaut, à la valeur actuelle des flux de trésorerie provenant des opérations courantes diminuée des investissements. Le calcul de la valeur recouvrable repose sur un nombre d'hypothèses et d'estimations soumis aux aléas de l'environnement économique du Groupe. Une autre estimation faisant appel à des hypothèses différentes, tout en restant raisonnables, pourrait aboutir à de tout autres résultats.

(b) Comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, le Groupe est tenu d'évaluer l'impôt sur les bénéfices dans chacun des pays où il est implanté. Cette opération consiste à estimer l'exposition réelle actuelle à l'impôt et à évaluer les différences temporelles découlant d'un traitement différent de postes, comme les produits ou les charges constatés d'avance, aux fins fiscales et comptables. Ces différences donnent lieu à des impôts différés actifs et passifs, qui sont constatés dans le bilan consolidé.

Le Groupe doit ensuite évaluer la recouvrabilité de l'actif d'impôt différé sur le bénéfice imposable. Seuls sont activés les impôts différés pour lesquels la recouvrabilité est probable.

Le Groupe n'a pas reconnu la totalité des actifs existants car il est probable qu'il ne pourra pas utiliser une partie de l'actif d'impôt différé avant son expiration, cette partie se composant essentiellement de pertes d'exploitation nettes reportées sur les exercices suivants et de crédits d'impôts étrangers. L'appréciation est fondée sur ses estimations du bénéfice imposable futur par territoire d'activité et sur le délai pendant lequel l'actif d'impôt différé sera recouvrable. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations ou si le Groupe révisé ultérieurement ces estimations, il pourra être amené à ajuster la valeur de l'actif reconnue à la clôture.

(c) Autres actifs et passifs soumis à estimation

Les autres actifs et passifs soumis à l'utilisation d'estimations comprennent les provisions pour retraite, la dépréciation des autres actifs (créances clients, stocks, actifs financiers), les stocks options, les provisions pour garantie, les frais de développement capitalisés.

v) **Nouvelles prises de position relatives aux normes IFRS**

A la date de clôture des comptes consolidés, les normes et interprétations suivantes non encore applicables de manière obligatoire au 31 décembre 2009 ont été publiées par l'IASB.

(a) Normes, amendements et interprétations approuvés par l'Union Européenne :

IFRIC 15 – Accords pour la construction d'un bien immobilier

En juillet 2008, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 15 – Accords pour la construction d'un bien immobilier. Adoptée le 22 juillet 2009, cette interprétation s'applique à la comptabilisation des produits et des charges qui y sont associés par les entités qui construisent des biens immobiliers directement, ou recourent à la sous-traitance.

Cette interprétation entre en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2010.

IFRIC 17 – Distributions en nature aux actionnaires

En novembre 2008, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 17 – Distributions en nature aux actionnaires. Adoptée le 27 novembre 2009, cette interprétation s'applique notamment aux distributions d'actifs en nature et aux distributions qui donnent aux actionnaires le choix de recevoir, soit un bien en nature, soit de la trésorerie. Elle répond aux questions relatives à la date de comptabilisation et à l'évaluation du dividende à payer ainsi qu'à la méthode de comptabilisation de la différence entre la valeur comptable des actifs distribués et la valeur comptable du dividende à payer.

Cette interprétation entre en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009.

IFRIC 18 – Transferts d'actifs des clients

En janvier 2009, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 18 – Transferts d'actifs des clients. Adoptée le 1^{er} décembre 2009, cette interprétation s'applique à la comptabilisation des transferts d'immobilisations corporelles par des entités qui reçoivent de tels transferts de leurs clients.

Cette interprétation entre en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009.

Amendement IAS 32 – Classement des droits de souscription émis

En octobre 2009, l'IASB a publié l'amendement à IAS 32 - Classement des droits de souscription émis. Adopté le 24 décembre 2009, cet amendement concerne certains droits de souscription émis dans une devise autre que celle de fonctionnement de l'émetteur. Jusqu'à maintenant de tels droits étaient comptabilisés en tant que dérivés de dettes. Désormais, sous certaines conditions, ces droits sont classés en capitaux propres sans tenir compte de la nature de la devise choisie pour le prix d'exercice.

Cet amendement entre en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} février 2010.

(b) Normes et interprétations non encore approuvées par l'Union Européenne :

IFRIC 14 révisée – Paiements anticipés des exigences de financement minimal

En novembre 2009, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 14 révisée – Paiements anticipés des exigences de financement minimal. Selon IFRIC 14, dans certaines circonstances, les entités ne peuvent pas comptabiliser à l'actif des paiements anticipés relatifs aux exigences de financement minimal. La révision d'IFRIC 14 a pour objet de corriger ces conséquences inattendues.

Cette interprétation entre en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011, une application anticipée n'étant pas possible en l'absence d'approbation par l'Union Européenne.

IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres

En novembre 2009, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres. Cette interprétation donne des orientations sur la manière de rendre compte de l'extinction d'un passif financier par l'émission d'instruments de capitaux propres.

Cette interprétation entre en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2010, une application anticipée n'étant pas possible en l'absence d'approbation par l'Union Européenne.

IFRS 9 – Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié l'IFRS 9 – Instruments financiers qui vise à remplacer IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. Cette norme retient une approche unique pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, remplaçant les différentes règles d'IAS 39. Cette approche est basée sur la façon dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachées aux actifs financiers. IFRS 9 prescrit également une seule méthode de dépréciation, remplaçant les différentes méthodes définies par IAS 39.

Cette norme entre en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, une application anticipée n'étant pas possible en l'absence d'approbation par l'Union Européenne.

IAS 24 Révisée – Information relative aux parties liées

En novembre 2009, l'IASB a publié la version révisée d'IAS 24 – Information relative aux parties liées. Les modifications apportées simplifient les dispositions relatives à l'information à fournir concernant les entités liées à une administration publique et clarifient la définition d'une partie liée.

La version révisée de cette norme entre en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011, une application anticipée n'étant pas possible en l'absence d'approbation par l'Union Européenne.

Le Groupe a commencé à examiner l'ensemble de ces normes et interprétations afin de déterminer les modifications qu'elles pourraient entraîner dans les informations communiquées.

2) Immobilisations incorporelles (Note 1 (f))

Avant le 10 décembre 2002, Legrand n'avait pas d'activité significative. Cette Société a acquis 98 % des actions en circulation de Legrand France le 10 décembre 2002 et le capital résiduel, soit 2 %, le 2 octobre 2003, formant ainsi « le Groupe ».

Le prix d'achat total des actions de Legrand France, ainsi que les commissions et frais afférents (3.748,0 millions d'euros), ont été affectés en particulier aux marques et aux brevets.

Les immobilisations incorporelles nettes s'analysent comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Marques à durée indéfinie	1.408,0	1.418,6	1.511,0
Marques à durée définie	191,3	161,1	54,3
Brevets	28,6	57,4	102,7
Autres actifs incorporels	141,9	135,6	116,3
	1.769,8	1.772,7	1.784,3

Au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2009, la revue de la durée d'utilisation des marques a conduit le Groupe à procéder à un reclassement d'une marque à durée de vie indéfinie en marque à durée de vie définie (Note 1 (f)).

Les marques s'analysent comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Au début de la période	1.617,2	1.590,4	1.593,0
- Acquisitions	33,6	23,7	12,2
- Cessions	0,0	0,0	0,0
- Effet de conversion	0,3	3,1	(14,8)
	1.651,1	1.617,2	1.590,4
Amortissements cumulés	(51,8)	(37,5)	(25,1)
A la fin de la période	1.599,3	1.579,7	1.565,3

Les marques à durée de vie indéfinie ont fait l'objet de tests de dépréciation avec un taux d'actualisation avant impôt compris entre 9,8% et 10,2% et un taux de croissance à l'infini compris entre 2,9% et 3,3%.

Pour la période close le 31 décembre 2009, il n'existe pas d'identification de perte de valeur comptable des marques à durée de vie indéfinie.

En outre, une analyse de sensibilité sur les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme (évolution défavorable de 100 points de base pour ces deux facteurs) a été menée et ne conduirait pas à la constatation de perte de valeur pour les marques à durée de vie indéfinie.

Les brevets s'analysent comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Au début de la période	572,6	570,3	576,0
- Acquisitions	0,0	0,0	0,0
- Cessions	0,0	0,0	0,0
- Effet de conversion	(1,3)	2,3	(5,7)
	571,3	572,6	570,3
Amortissements cumulés	(542,7)	(515,2)	(467,6)
A la fin de la période	28,6	57,4	102,7

Pour l'exercice 2009, les dotations aux amortissements relatives aux actifs incorporels (y compris les frais de développement capitalisés) s'élèvent à 77,8 millions d'euros (81,0 millions d'euros pour l'exercice 2008; 84,4 millions d'euros pour l'exercice 2007) incluant les amortissements des marques et brevets qui s'analysent comme suit :

	Brevets	Marques	Total
	<i>(en millions d'euros)</i>		
France	15,4	1,8	17,2
Italie	7,7	0,0	7,7
Reste de l'Europe	2,1	1,4	3,5
USA/Canada	2,6	8,1	10,7
Reste du monde	0,9	3,4	4,3
	28,7	14,7	43,4

Les dotations prévisionnelles aux amortissements des brevets et des marques sur les cinq prochains exercices sont les suivantes :

	Brevets	Marques	Total
	<i>(en millions d'euros)</i>		
2010	17,2	14,0	31,2
2011	11,4	13,6	25,0
2012	0,0	13,3	13,3
2013	0,0	13,3	13,3
2014	0,0	13,3	13,3

Les autres actifs incorporels s'analysent comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Frais de développement capitalisés	101,6	90,9	70,5
Logiciels	12,2	14,4	15,9
Autres	28,1	30,3	29,9
	141,9	135,6	116,3

3) Goodwills (Note 1 (g))

Les goodwills s'analysent comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008 <i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2007
France	600,3	600,3	606,5
Italie	311,2	307,6	307,6
Reste de l'Europe	212,5	213,1	213,3
USA/Canada	301,0	307,6	285,1
Reste du monde	430,1	425,7	403,4
	1.855,1	1.854,3	1.815,9

L'affectation géographique des goodwills s'appuie sur la valeur de la société acquise déterminée à la date de la transaction et sur les synergies avec les sociétés existantes.

Dans les zones 'Reste de l'Europe' et 'Reste du monde' aucun goodwill alloué de façon définitive à une UGT (unité génératrice de trésorerie) n'est supérieur à 10% du goodwill total.

Les variations des goodwills s'analysent comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008 <i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2007
Au début de la période	1.854,3	1.815,9	1.633,2
- Acquisitions	0,0	117,1	197,2
- Ajustements	(19,9)	(30,0)	22,2
- Dépréciation	(16,6)	0,0	0,0
- Effet de conversion	37,3	(48,7)	(36,7)
A la fin de la période	1.855,1	1.854,3	1.815,9

Les ajustements correspondent à la différence entre l'allocation définitive et provisoire du goodwill.

Aux fins de tests de dépréciation, un goodwill a été attribué aux divers pays, regroupant les filiales correspondant au niveau le plus bas d'unités génératrices de trésorerie.

Ces pays, auxquels un goodwill a été attribué, font l'objet de tests de dépréciation chaque année et dans le cas où des événements ou circonstances particulières pourraient entraîner une perte de valeur. Une comparaison est faite entre la valeur comptable des groupes d'actifs correspondants, y compris le goodwill, et la valeur d'utilité des filiales du pays.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus des filiales concernées.

En conformité avec la norme IAS 36, l'actualisation de la valeur d'utilité a été calculée avec des taux avant impôt appliqués à des flux de trésorerie futurs attendus avant impôt.

Pour la période close au 31 décembre 2009, les paramètres relatifs aux tests de dépréciation sont les suivants :

	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable du goodwill	Valeur d'utilité	
			Taux d'actualisation (avant impôt)	Taux de croissance à l'infini
France		600,3	10,6%	2,5%
Italie		311,2	10,3%	2,5%
Reste de l'Europe	Valeur d'utilité	212,5	8 à 15%	2,5 à 5%
USA/Canada		301,0	9,8%	3,25%
Reste du monde		430,1	11 à 16%	2,5 à 5%
		1.855,1		

Ces tests ont conduit le Groupe à comptabiliser une charge de dépréciation de 16,6 millions d'euros relative aux goodwills classée sur la ligne 'Autres produits (charges) opérationnels' du compte de résultat.

En outre, une analyse de sensibilité sur les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme (évolution défavorable de 50 à 100 points de base selon les zones géographiques pour ces deux facteurs) a été menée et ne conduirait pas à la constatation de perte de valeur complémentaire pour les goodwills.

Pour la période close au 31 décembre 2008, les paramètres relatifs aux tests de dépréciation étaient les suivants :

	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable du goodwill	Valeur d'utilité	
			Taux d'actualisation (avant impôt)	Taux de croissance à l'infini
France		600,3	12,9%	2,5%
Italie		307,6	12,3%	2,5%
Reste de l'Europe	Valeur d'utilité	213,1	12 à 16%	2,5 à 5%
USA/Canada		307,6	12,5%	2,5 à 5%
Reste du monde		425,7	12 à 23%	2,5 à 5%
		1.854,3		

Pour la période close le 31 décembre 2008, il n'existait pas d'identification de perte de valeur comptable des goodwills.

Pour la période close au 31 décembre 2007, les paramètres relatifs aux tests de dépréciation étaient les suivants :

	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable du goodwill	Valeur d'utilité	
			Taux d'actuali- sation (avant impôt)	Taux de croissance à l'infini
France		606,5	12,5%	2%
Italie	Valeur	307,6	13%	2%
Reste de l'Europe	d'utilité	213,3	10 à 12,5%	2 à 5%
USA/Canada		285,1	13%	2 à 5%
Reste du monde		403,4	12,5 à 19%	2 à 5%
		1.815,9		

Pour la période close le 31 décembre 2007, il n'existait pas d'identification de perte de valeur comptable des goodwills.

En 2009, les acquisitions de filiales pour un montant de 4,6 millions d'euros correspondent essentiellement à des ajustements de prix des acquisitions réalisées antérieurement.

Les acquisitions de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) se sont élevées à 123,6 millions d'euros au cours de l'exercice 2008 et 265,1 millions d'euros au cours de l'exercice 2007.

L'allocation du prix d'acquisition des sociétés acquises dans les 12 derniers mois n'est pas définitive ; en conséquence, les goodwills qui y sont attachés peuvent être valorisés sur une base provisoire au 31 décembre de l'année d'acquisition et sont ajustés au cours de l'année suivante sur la base de l'allocation définitive.

Les allocations de prix d'acquisition pour les périodes du 31 décembre 2009, 31 décembre 2008 et 31 décembre 2007 s'établissent comme suit :

	Période de 12 mois close le		
	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
	<i>(en millions d'euros)</i>		
- Marques	33,6	23,7	12,2
- Impôts différés sur Marques	(7,9)	(6,4)	(3,9)
- Autres immobilisations incorporelles	-	-	-
- Impôts différés sur autres immobilisations incorporelles	-	-	-
- Goodwill	-	117,1	197,2

4) Immobilisations corporelles (Note 1 (h))

a) Répartition des actifs corporels nets par zone géographique

Les immobilisations corporelles nettes, incluant les biens loués capitalisés, s'analysent comme suit au 31 décembre 2009 :

31 décembre 2009 (en millions d'euros)						
	France	Italie	Reste de l'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Terrains	23,2	5,5	12,4	1,7	5,2	48,0
Constructions	111,6	77,4	34,7	13,5	19,7	256,9
Matériel et outillage	98,4	71,5	30,7	13,3	51,2	265,1
Immobilisations en cours et autres immobilisations	22,3	11,8	14,0	14,1	13,9	76,1
	255,5	166,2	91,8	42,6	90,0	646,1

Sur la totalité de ces immobilisations corporelles, un montant de 17,0 millions d'euros est disponible à la vente. Ces biens disponibles à la vente sont valorisés à la valeur la plus faible entre la valeur de marché et la valeur nette comptable.

Les immobilisations corporelles nettes, incluant les biens loués capitalisés, s'analysaient comme suit au 31 décembre 2008 :

31 décembre 2008 (en millions d'euros)						
	France	Italie	Reste de l'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Terrains	24,2	5,5	14,2	2,2	6,1	52,2
Constructions	119,0	89,8	41,0	17,9	20,3	288,0
Matériel et outillage	116,2	82,0	32,7	15,9	45,0	291,8
Immobilisations en cours et autres immobilisations	22,7	13,5	15,7	20,2	18,1	90,2
	282,1	190,8	103,6	56,2	89,5	722,2

Les immobilisations corporelles nettes, incluant les biens loués capitalisés, s'analysaient comme suit au 31 décembre 2007 :

31 décembre 2007 (en millions d'euros)						
	France	Italie	Reste de l'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Terrains	24,0	5,5	14,9	2,4	9,6	56,4
Constructions	124,2	83,6	43,0	20,0	18,7	289,5
Matériel et outillage	127,7	84,1	32,5	20,3	43,0	307,6
Immobilisations en cours et autres immobilisations	35,0	22,8	12,5	20,0	12,9	103,2
	310,9	196,0	102,9	62,7	84,2	756,7

b) Analyse des variations des immobilisations corporelles

Les variations des immobilisations sur l'exercice 2009 s'analysent comme suit :

31 décembre 2009 (en millions d'euros)						
	France	Italie	Reste de l'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Acquisitions	25,5	18,8	11,1	4,3	15,5	75,2
Cessions	(3,3)	(14,6)	(8,6)	(4,6)	(4,0)	(35,1)
Dotations aux amortissements	(47,1)	(28,7)	(17,9)	(12,0)	(20,8)	(126,5)
Transferts et changements du périmètre de consolidation	(1,7)	(0,1)	3,1	(0,5)	0,8	1,6
Effet de conversion	0,0	0,0	0,5	(0,8)	9,0	8,7
	(26,6)	(24,6)	(11,8)	(13,6)	0,5	(76,1)

31 décembre 2009 (en millions d'euros)							
	Acquisitions	Transferts d'immobilisations en cours	Cessions	Dotations aux amortissements	Transferts et changements du périmètre de consolidation	Effet de conversion	Total
Terrains	0,2	0,5	(4,5)	(1,0)	(0,1)	0,7	(4,2)
Constructions	6,8	7,7	(22,4)	(26,3)	1,1	2,0	(31,1)
Matériel et outillage	35,3	19,4	(5,9)	(83,6)	2,9	5,2	(26,7)
Immobilisations en cours et autres immobilisations	32,9	(27,6)	(2,3)	(15,6)	(2,3)	0,8	(14,1)
	75,2	0,0	(35,1)	(126,5)	1,6	8,7	(76,1)

Les variations des immobilisations sur l'exercice 2008 s'analysaient comme suit :

31 décembre 2008 (en millions d'euros)						
	France	Italie	Reste de l'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Acquisitions	34,2	32,3	16,2	10,7	25,9	119,3
Cessions	(1,9)	(7,2)	(1,3)	(3,3)	(2,2)	(15,9)
Dotations aux amortissements	(54,5)	(30,1)	(17,6)	(16,4)	(17,5)	(136,1)
Transferts et changements du périmètre de consolidation	(6,5)	(0,3)	12,5	0,2	8,9	14,8
Effet de conversion	0,0	0,0	(9,0)	2,2	(9,8)	(16,6)
	(28,7)	(5,3)	0,8	(6,6)	5,3	(34,5)

31 décembre 2008*(en millions d'euros)*

	Acquisitions	Transferts d'immobili- sations en cours	Cessions	Dotations aux amortisse- ments	Transferts et changements du périmètre de consolidation	Effet de conversion	Total
Terrains	0,0	1,2	(1,2)	(0,6)	(2,5)	(1,1)	(4,2)
Constructions	23,4	14,4	(10,1)	(29,6)	4,8	(4,4)	(1,5)
Matériel et outillage	46,8	24,9	(3,5)	(90,2)	14,5	(8,3)	(15,8)
Immobilisations en cours et autres immobilisations	49,1	(40,5)	(1,1)	(15,7)	(2,0)	(2,8)	(13,0)
	119,3	0,0	(15,9)	(136,1)	14,8	(16,6)	(34,5)

Les variations des immobilisations sur l'exercice 2007 s'analysaient comme suit :

31 décembre 2007*(en millions d'euros)*

	France	Italie	Reste de l'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Acquisitions	46,0	43,4	14,4	12,9	18,8	135,5
Cessions	(2,8)	(0,2)	(0,5)	(0,9)	(21,8)	(26,2)
Dotations aux amortissements	(54,7)	(27,0)	(18,3)	(14,6)	(16,9)	(131,5)
Transferts et changements du périmètre de consolidation	(1,9)	(0,3)	(2,2)	0,8	4,3	0,7
Effet de conversion	0,0	0,0	(1,7)	(7,3)	(2,0)	(11,0)
	(13,4)	15,9	(8,3)	(9,1)	(17,6)	(32,5)

31 décembre 2007*(en millions d'euros)*

	Acquisitions	Transferts d'immobili- sations en cours	Cessions	Dotations aux amortisse- ments	Transferts et changements du périmètre de consolidation	Effet de conversion	Total
Terrains	0,0	0,5	(10,9)	(0,5)	(2,2)	(1,2)	(14,3)
Constructions	7,4	7,9	(10,0)	(22,0)	1,0	(3,6)	(19,3)
Matériel et outillage	53,9	34,7	(4,4)	(93,3)	0,3	(3,3)	(12,1)
Immobilisations en cours et autres immobilisations	74,2	(43,1)	(0,9)	(15,7)	1,6	(2,9)	13,2
	135,5	0,0	(26,2)	(131,5)	0,7	(11,0)	(32,5)

c) Les immobilisations corporelles correspondant à des biens loués (location financement) capitalisés s'analysent comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Terrains	3,8	3,8	3,8
Constructions	43,9	37,4	27,3
Matériel et outillage	32,2	32,4	36,2
	79,9	73,6	67,3
Amortissements cumulés	(39,6)	(37,7)	(40,3)
	40,3	35,9	27,0

d) Les obligations découlant de ces contrats de location financement sont enregistrées au bilan :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Emprunts non courants	20,5	21,5	19,2
Emprunts courants	2,7	2,5	4,5
	23,2	24,0	23,7

e) L'échéancier des loyers minimaux relatifs aux biens loués capitalisés (location financement) se présente comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Moins d'un an	3,3	3,4	5,6
Un à deux ans	3,0	3,2	3,0
Deux à trois ans	2,8	3,1	2,6
Trois à quatre ans	2,1	3,1	2,5
Quatre à cinq ans	1,4	2,4	2,3
Au-delà de cinq ans	14,5	18,6	9,1
	27,1	33,8	25,1
Dont intérêts	(3,9)	(9,8)	(1,4)
Valeur actualisée des loyers futurs minimaux	23,2	24,0	23,7

5) Participations dans les entreprises associées et autres titres immobilisés

	31 décembre 2009	31 décembre 2008 <i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2007
Participations dans les entreprises associées	0,0	0,0	14,0

Au 31 décembre 2008, la diminution des participations dans les entreprises associées vient de la consolidation par intégration globale de la société Alborz Electrical Industries Ltd jusqu'alors consolidée par mise en équivalence.

	31 décembre 2009	31 décembre 2008 <i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2007
Autres titres immobilisés	6,5	13,1	8,3

6) Stocks (Note 1 (i))

Les stocks s'analysent comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008 <i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2007
Matières premières, fournitures et emballages	172,2	222,1	222,5
Produits semi-finis	84,7	104,7	110,2
Produits finis	270,6	364,5	369,4
	527,5	691,3	702,1
Provisions pour dépréciation	(100,0)	(88,4)	(77,7)
	427,5	602,9	624,4

7) Créances clients et comptes rattachés (Note 1 (e))

Le Groupe réalise plus de 95 % de son chiffre d'affaires auprès de distributeurs de matériel électrique, dont les deux principaux représentent approximativement 28% du chiffre d'affaires net consolidé. Le Groupe estime qu'aucun autre client distributeur ne représente plus de 5% du chiffre d'affaires consolidé.

	31 décembre 2009	31 décembre 2008 <i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2007
Créances clients	443,0	569,8	568,5
Comptes rattachés	108,5	82,9	104,5
	551,5	652,7	673,0
Provisions pour dépréciation	(50,4)	(31,0)	(26,8)
	501,1	621,7	646,2

Au cours de l'exercice 2009, le Groupe a mis en place des contrats de cession de créances dont les caractéristiques ont permis de décomptabiliser ces créances pour un montant de 18,1 millions d'euros au 31 décembre 2009, conformément à la norme IAS 39.

Les créances clients dont l'échéance est dépassée s'analysent comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008 <i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2007
Echéances inférieures à 3 mois	55,9	82,8	70,8
Echéances comprises entre 3 et 12 mois	17,0	18,6	13,9
Echéances supérieures à 12 mois	10,2	12,2	16,6
	83,1	113,6	101,3

Ces créances sont provisionnées à hauteur de 43,5 millions d'euros au 31 décembre 2009 (27,9 millions d'euros au 31 décembre 2008; 24,6 millions d'euros au 31 décembre 2007). La répartition par échéance de ces provisions est la suivante :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008 <i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2007
Echéances inférieures à 3 mois	21,6	7,1	2,5
Echéances comprises entre 3 et 12 mois	11,7	8,6	7,4
Echéances supérieures à 12 mois	10,2	12,2	14,7
	43,5	27,9	24,6

8) Autres créances

Les autres créances s'analysent comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008 <i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2007
Créances personnel	3,2	3,1	3,7
Autres créances	31,3	41,6	47,8
Charges constatées d'avance	13,9	18,9	18,5
Autres taxes	77,0	76,2	75,5
	125,4	139,8	145,5

Ces actifs sont valorisés au coût historique et il n'existe pas d'élément ou de circonstance particulière ayant entraîné de perte de valeur.

9) Trésorerie et équivalents de trésorerie, valeurs mobilières de placement

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élèvent à 173,5 millions d'euros au 31 décembre 2009 et correspondent à des dépôts bancaires de moins de 3 mois placés auprès de banques de premier plan.

Au 31 décembre 2008, le Groupe détenait 304,9 millions d'euros de Bons du Trésor français, ceux-ci sont arrivés à échéance au cours du 1^{er} trimestre 2009 et la trésorerie ainsi générée a servi à diminuer les emprunts courants et non courants.

10) Capital social et résultat net par action (Note 1 (s))

Le capital social au 31 décembre 2009 est de 1.052.386.716 euros représenté par 263.096.679 actions de 4 euros de nominal chacune, auxquelles correspondent 405.224.821 droits de vote.

Le détail ci-dessous donne l'évolution du capital social au 31 décembre 2009 :

	Nombre d'actions	Nominal	Valeur du capital en euros	Prime d'émission en euros
Au 31/12/2007	270.975.739	4	1.083.902.956	1.257.726.503
Souscription d'actions du plan d'options 2004	338.781	4	1.355.124	
Annulation actions propres	(9.138.395)	4	(36.553.580)	(188.280.771)
Souscription d'actions du plan d'options 2003	639.003	4	2.556.012	
Au 31/12/2008	262.815.128	4	1.051.260.512	1.069.445.732
Souscription d'actions du plan d'options 2004	165.717	4	662.868	
Souscription d'actions du plan d'options 2005	115.834	4	463.336	185.334
Au 31/12/2009	263.096.679	4	1.052.386.716	1.069.631.066

Il existe une seule catégorie d'actions constituée d'actions ordinaires. Depuis le 24 février 2006, la valeur nominale d'une action est de 4 euros.

Le Conseil d'administration du 5 mars 2008 a approuvé l'annulation des actions auto-détenues affectées à l'objectif d'annulation. Cette annulation a porté sur 9.138.395 actions et la différence entre le prix de rachat des actions annulées et leur valeur nominale, soit un montant de 188.280.771 euros, a été affectée en diminution de la prime d'émission.

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire, à compter du 24 février 2006.

Dans le cadre des plans d'options de souscription d'actions 2004 et 2005 (Note 11 (a)), 281.551 actions ont été souscrites au cours de l'exercice 2009 représentant une augmentation de capital d'un montant de 1,1 million d'euros, assortie d'une prime d'émission de 0,2 million d'euros.

a) Rachat d'actions et contrat de liquidité

Le descriptif du programme de rachat d'actions en cours portant sur un montant maximal de 500,0 millions d'euros a été publié par le Groupe le 27 mai 2009.

Rachat d'actions

Au 31 décembre 2009, le Groupe détient 965.647 actions pour une valeur d'acquisition de 21.205.997 euros, l'affectation de ces rachats se répartissant entre :

- la mise en œuvre de tout plan d'actions gratuites pour 908.884 actions et pour une valeur d'acquisition de 19.791.463 euros,
- l'attribution d'actions à un FCPE dans le cadre de la participation aux résultats pour 56.763 actions et pour une valeur d'acquisition de 1.414.534 euros.

Au cours de l'exercice 2009, le Groupe a vendu 3.664.946 actions pour un produit de cession de 53.076.161 euros, dont 3.641.709 actions dans le cadre de la réaffectation des actions destinées à la couverture de plans d'option d'achat d'actions mentionnées ci-dessus.

Par ailleurs, 254.280 actions ont été transférées au cours de l'exercice 2009 aux salariés dans le cadre des plans d'attribution gratuite d'actions mentionnés en Note 11 (b).

Contrat de liquidité

Le 29 mai 2007, le Groupe a confié à un organisme financier la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires cotées sur le marché Euronext Paris et conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI approuvée par la décision de l'AMF du 22 mars 2005.

Au 31 décembre 2009, le Groupe détient 290.000 actions dans le cadre de ce contrat pour une valeur d'acquisition de 5.160.835 euros.

Le solde des mouvements de l'exercice 2009, au titre de ce contrat, correspond à des cessions, nettes d'achat, de 1.571.000 actions pour un produit net de cession de 22.735.951 euros.

b) Résultat net par action

Le résultat net par action calculé sur le nombre moyen d'actions ordinaires se présente comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Résultat net revenant à Legrand (<i>en millions d'euros</i>)	289,8	349,9	421,0
Actions ordinaires : - fin de période	263.096.679	262.815.128	270.975.739
- moyenne	260.132.463	256.389.092	265.729.265
Options et actions gratuites restantes en fin de période	5.919.305	5.083.315	3.459.034
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité durant la période	5.235.946	(4.498.980)	(11.385.834)
Actions gratuites transférées durant la période	254.280	-	-
Résultat net par action (<i>euros</i>) (Note 1 (s))	1,114	1,365	1,584
Résultat net dilué par action (<i>euros</i>) (Note 1 (s)) *	1,104	1,357	1,573
Dividendes versés par action (<i>euros</i>)	0,700	0,700	0,500

* Les options attribuées par le plan d'option 2007 (1.557.990 options) et le plan d'option 2008 (1.962.743 options) ne sont pas prises en compte dans le calcul du résultat net dilué par action car le prix d'exercice de l'option est supérieur à la juste valeur de l'action au 31 décembre 2009.

Dans le cadre de la souscription des plans d'options 2004 et 2005 intervenue au cours de l'exercice 2009 le Groupe a émis 281.551 actions. Il a transféré 254.280 actions dans le cadre des plans d'attribution d'actions gratuites et a également procédé à la cession nette de 5.235.946 actions. Ces mouvements d'actions ont été pris en compte prorata temporis dans le nombre moyen d'actions sur l'exercice 2009, conformément à IAS 33. Si l'émission et la cession de ces actions étaient intervenues le 1^{er} janvier 2009, les résultats nets par action de base et dilué par action auraient été respectivement de 1,107 euro et 1,097 euro au 31 décembre 2009.

Dans le cadre de la souscription des plans d'options 2003 et 2004 intervenue au cours de l'exercice 2008 le Groupe a émis 977.784 actions. Il a également procédé au rachat net de 4.498.980 actions. Enfin, il a réduit son capital par annulation de 9.138.395 actions. Ces mouvements d'actions ont été pris en compte prorata temporis dans le nombre moyen d'actions sur l'exercice 2008, conformément à IAS 33. Si l'émission, le rachat et l'annulation de ces actions étaient intervenus le 1^{er} janvier 2008, les résultats nets par action de base et dilué par action auraient été respectivement de 1,366 euro et 1,358 euro au 31 décembre 2008.

Dans le cadre de la souscription du plan d'options 2003 intervenue au cours de l'exercice 2007 le Groupe a émis 1.282.363 actions. Il a également procédé au rachat net de 11.385.834 actions. Ces mouvements d'actions ont été pris en compte prorata temporis dans le nombre moyen d'actions sur l'exercice 2007, conformément à IAS 33. Si l'émission et le rachat de ces actions étaient intervenus le 1^{er} janvier 2007, les résultats nets par action de base et dilué par action auraient été respectivement de 1,622 euro et 1,610 euro au 31 décembre 2007.

11) Plans de souscription ou d'achat d'actions, plans d'actions gratuites, participation et intéressement des salariés aux bénéfices (Note 1 (o))

a) Plans d'options sur actions 2004 – 2005 de Legrand

La Société est dotée d'un plan d'options sur actions dans le cadre duquel des options peuvent être octroyées en vue d'acquies un nombre déterminé d'actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice fixé à l'origine à 1,00 euro par action pour les options attribuées en 2004 et à 1,40 euro par action pour les options attribuées en 2005. Lors de l'Assemblée générale du 24 février 2006, les actionnaires ont décidé le regroupement des actions à raison de 1 action nouvelle pour 4 actions anciennes et de porter le nominal de 1,00 à 4,00 euros par action.

En conséquence, le prix de levée des options a été porté à 4,00 euros pour les options attribuées en 2004 et à 5,60 euros pour les options attribuées en 2005.

Durant l'exercice 2009 :

- 165.717 options ont été exercées dans le cadre du plan 2004, plan qui est arrivé à échéance le 31 mars 2009,
- 115.834 options ont été exercées dans le cadre du plan 2005, le solde de 57.916 options de souscription sont exerçables jusqu'au 07 avril 2010, date d'arrivée à échéance du plan.

Information sur les options de souscription	Plan 2004	Plan 2005	Total
Date du Conseil d'administration	30/01/2004	07/02/2005	
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	508.250	173.750	682.000
<i>dont nombre pouvant être souscrites par les mandataires sociaux</i>	0	0	0
Modalités d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> • A hauteur de 2/3, 4 années après l'attribution et obligation de levée dans un délai de 60 jours ; • A hauteur de 1/3, 5 années après l'attribution et obligation de levée dans un délai de 60 jours. 		
Point de départ d'exercice des options pour les 2/3	30/01/2008	07/02/2009	
Point de départ d'exercice des options pour les 1/3	30/01/2009	07/02/2010	
Prix de souscription	4,00 euros	5,60 euros	
Options de souscription souscrites durant l'exercice 2008	(338.781)		(338.781)
Options de souscription annulées durant l'exercice 2008	(1.667)		(1.667)
Options de souscription souscrites durant l'exercice 2009	(165.717)	(115.834)	(281.551)
Options de souscription annulées durant l'exercice 2009	(2.085)		(2.085)
Options de souscription d'actions restantes au 31/12/2009	0	57.916	57.916

Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces options seraient exercées, cela aurait un impact inférieur à 0,1% sur la dilution du capital de la Société.

b) Plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat 2007 – 2008 – 2009 de Legrand

Plans d'actions gratuites

L'Assemblée générale du 15 mai 2007 a autorisé le Conseil d'administration de la Société à consentir en une ou plusieurs fois, à certains membres du personnel salarié ou aux mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, des actions gratuites représentant un pourcentage maximum de 5% du capital social de la Société au jour de la décision d'attribution.

Information sur les plans d'actions gratuites	Plan 2007	Plan 2008	Plan 2009	Total
Date du Conseil d'administration	15/05/2007	05/03/2008	04/03/2009	
Nombre total d'actions gratuites attribuées	533.494	654.058	288.963	1.476.515
<i>dont nombre d'actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux</i>	26.427	47.077	23.491	96.995
- Gilles Schnepf	13.582	24.194	12.075	49.851
- Olivier Bazil	12.845	22.883	11.416	47.144
Modalités d'attribution	A l'issue d'une durée maximum de 4 ans sauf démission ou licenciement pour faute lourde			
Actions gratuites annulées durant l'exercice 2007	(8.695)			(8.695)
Actions gratuites acquises durant l'exercice 2008	(546)			(546)
Actions gratuites annulées durant l'exercice 2008	(8.298)	(6.145)		(14.443)
Actions gratuites acquises durant l'exercice 2009	(253.880)	(400)		(254.280)
Actions gratuites annulées durant l'exercice 2009	(6.428)	(9.905)	(6.281)	(22.614)
Actions gratuites restantes au 31/12/2009	255.647	637.608	282.682	1.175.937

Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces actions seraient attribuées définitivement, cela représenterait une dilution de 0,4% du capital de la Société.

Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

L'Assemblée générale du 15 mai 2007 a autorisé le Conseil d'administration de la Société à consentir en une ou plusieurs fois, à certains membres du personnel salarié ou aux mandataires sociaux de la Société et de ses filiales, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société ou à l'achat d'actions de la Société représentant un pourcentage maximum de 5% du capital social de la Société au jour de l'attribution des options.

Information sur les options de souscription ou d'achat d'actions	Plan 2007	Plan 2008	Plan 2009	Total
Date du Conseil d'administration	15/05/2007	05/03/2008	04/03/2009	
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	1.638.137	2.015.239	1.185.812	4.839.188
<i>dont nombre pouvant être souscrites ou achetées par les mandataires sociaux</i>	<i>79.281</i>	<i>141.231</i>	<i>93.964</i>	<i>314.476</i>
- Gilles Schnepf	40.745	72.583	48.300	161.628
- Olivier Bazil	38.536	68.648	45.664	152.848
Modalités d'exercice	A l'issue d'une durée maximum de 4 ans sauf démission ou licenciement pour faute lourde			
Point de départ d'exercice des options de souscription ou d'achat d'actions	16/05/2011	06/03/2012	05/03/2013	
Date d'expiration	15/05/2017	05/03/2018	04/03/2019	
Prix de souscription ou d'achat	25,20 euros	20,58 euros	13,12 euros	
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant l'exercice 2007	(27.574)			(27.574)
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant l'exercice 2008	(27.468)	(20.439)		(47.907)
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant l'exercice 2009	(25.105)	(32.057)	(21.093)	(78.255)
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 31/12/2009	1.557.990	1.962.743	1.164.719	4.685.452

Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces options seraient exercées, cela représenterait une dilution maximale de 1,8% du capital de la Société (cette dilution ne tient pas compte du prix de souscription de ces options).

Modèles d'évaluation des plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat d'actions

Le Groupe évalue la juste valeur des instruments fondés sur des actions à la date de leur octroi. Il utilise pour les valoriser soit le modèle binomial, soit le modèle mathématique Black & Scholes, sur la base des hypothèses suivantes :

Hypothèses	Plan 2007	Plan 2008	Plan 2009
Taux sans risque	4,35%	3,40%	2,25%
Volatilité attendue	28,70%	30,00%	38,40%
Rendement attendu	1,98%	3,47%	5,00%

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 pour l'ensemble de ces plans (Notes 11 (a) et 11 (b)) et a, de ce fait, comptabilisé une charge de 9,0 millions d'euros au 31 décembre 2009 (17,5 millions d'euros au 31 décembre 2008; 7,0 millions d'euros au 31 décembre 2007).

c) Participation et intéressement des salariés aux bénéfices

La législation en vigueur fait obligation aux sociétés françaises de verser à leurs salariés une participation aux fruits de l'expansion dès lors que le bénéfice après impôt atteint un certain niveau. Les sommes distribuées à ce titre sont généralement bloquées pendant cinq ans.

Indépendamment de cette obligation, certaines sociétés françaises et filiales étrangères du Groupe réservent à leurs salariés une quote-part de leur résultat, selon des formules d'intéressement négociées au niveau de chaque entreprise.

Une provision de 29,7 millions d'euros relative aux charges de participation et intéressement a été comptabilisée au titre de l'exercice 2009 (cette provision était de 32,7 millions d'euros pour l'exercice 2008 et 32,5 millions d'euros pour l'exercice 2007).

12) Réserves et réserves de conversion

a) Réserves

Les réserves consolidées non distribuées de Legrand et de ses filiales s'élèvent à 1.568,4 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Les réserves sociales de Legrand sont distribuables à hauteur de 1.805,4 millions d'euros à cette même date.

b) Réserves de conversion

Comme indiqué à la Note 1 (c), la réserve de conversion permet de constater les effets des fluctuations monétaires dans les états financiers des filiales à l'occasion de la conversion de ceux-ci en euros.

La réserve de conversion intègre les fluctuations des devises ci-après :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Dollar américain	(158,3)	(143,0)	(165,0)
Autres devises	(73,3)	(106,4)	(29,0)
	(231,6)	(249,4)	(194,0)

Comme indiqué en Note 1 (m), la variation latente de change des obligations Yankee libellées en dollars américains est comptabilisée en augmentation des réserves de conversion pour un montant de 9,8 millions d'euros au 31 décembre 2009.

13) Emprunts non courants

Les emprunts non courants s'analysent comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Prêt syndiqué	375,8	1.265,8	642,8
Obligations Yankee	269,9	279,2	263,0
Emprunt bancaire	282,5	220,0	220,0
Autres emprunts	141,9	258,0	242,6
	1.070,1	2.023,0	1.368,4
Coûts d'émission de la dette	(2,3)	(2,8)	(4,0)
	1.067,8	2.020,2	1.364,4

Les emprunts non courants sont libellés dans les monnaies suivantes :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Euro	635,6	1.471,8	776,8
Dollar américain	297,9	423,1	505,5
Autres devises	136,6	128,1	86,1
	1.070,1	2.023,0	1.368,4

Les emprunts non courants sont remboursables :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Un à deux ans	108,4	202,0	156,3
Deux à trois ans	158,8	129,5	147,7
Trois à quatre ans	431,0	116,0	115,0
Quatre à cinq ans	76,3	1.239,6	119,2
Au-delà de cinq ans	295,6	335,9	830,2
	1.070,1	2.023,0	1.368,4

Les taux d'intérêt moyens des emprunts (concernant les obligations Yankee à 8,5 %, il s'agit des taux d'intérêt après prise en compte des opérations de swap de taux d'intérêt jusqu'à échéance de celles-ci en février 2008) s'analysent comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
Prêt syndiqué	3,09%	4,69%	5,10%
Obligations Yankee	8,50%	8,25%	4,67%
Emprunt bancaire	2,17%	6,06%	4,99%
Autres emprunts	6,18%	5,58%	3,78%

Ces emprunts sont garantis comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Actifs hypothéqués, nantis ou gagés	3,4	21,2	17,8
Garanties concédées à des banques	245,7	180,4	155,0
	249,1	201,6	172,8

a) Contrat de Crédit

Contrat de Crédit 2006

La Société a conclu le 10 janvier 2006 avec cinq arrangeurs mandatés une convention de crédit.

Lors de sa conclusion, le Contrat de Crédit 2006 se décomposait notamment en une tranche A d'un montant de 700,0 millions d'euros constituant une facilité multidevises à terme amortissable semestriellement par tranches de 10% du nominal à partir du 10 janvier 2007 jusqu'au 10 juillet 2010 et une dernière échéance de 20% le 10 janvier 2011 et une tranche B d'un montant de 1,2 milliard d'euros constituant une facilité multidevises renouvelable par tirages successifs. Les tranches A et B avaient à l'origine une échéance de cinq ans (chacune avec une option de renouvellement de deux fois un an).

Un premier amortissement de 10% du nominal de la tranche A a eu lieu en janvier 2007 et un deuxième amortissement de 7,78% en juillet 2007. En mars 2007 puis en novembre 2007, le Groupe a exercé son option d'extension de deux fois un an sur le Contrat, portant ainsi l'échéance finale du Contrat de Crédit 2006 à janvier 2013.

Les amortissements semestriels de la tranche A sont de 6,22% du nominal d'origine à partir du 10 janvier 2008 jusqu'au 10 juillet 2011, de 7,12% du nominal d'origine le 10 janvier 2012, de 6,02% du nominal d'origine le 10 juillet 2012 et de 19,32% le 10 janvier 2013.

Au 31 décembre 2009, 31 décembre 2008 et 31 décembre 2007, le calendrier suivant résume les paiements que le Groupe devra effectuer au titre du prêt syndiqué :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008 <i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2007
Moins d'un an (en emprunts courants)	87,0	87,1	87,2
Un à deux ans	87,1	87,1	85,3
Deux à trois ans	92,1	87,1	87,0
Trois à quatre ans	196,6	92,0	87,1
Quatre à cinq ans	0,0	999,6	92,0
Au-delà de cinq ans	0,0	0,0	291,4
	462,8	1.352,9	730,0

Le prêt syndiqué s'analyse comme suit :

	31 décembre 2009 <i>(en millions d'euros)</i>	Échéance	Taux d'intérêt
Prêt moyen terme amortissable	401,4	2013	Euribor + 0,25
Crédit revolving	61,4	2013	Euribor/Libor + 0,25

	31 décembre 2008 <i>(en millions d'euros)</i>	Échéance	Taux d'intérêt
Prêt moyen terme amortissable	488,5	2013	Euribor + 0,30
Crédit revolving	864,4	2013	Euribor/Libor + 0,30

	31 décembre 2007 <i>(en millions d'euros)</i>	Échéance	Taux d'intérêt
Prêt moyen terme amortissable	573,8	2013	Euribor + 0,25
Crédit revolving	156,2	2013	Euribor/Libor + 0,25

La marge appliquée au-delà des taux Euribor/Libor est actualisée semestriellement en fonction de la valeur du ratio dette financière nette/Ebitda Récurrent (dette financière nette et Ebitda Récurrent tels qu'ajustés conformément aux contrats passés avec les établissements financiers concernés). Les taux d'intérêt résultants restent toutefois compris entre Euribor/Libor + 0,20 et Euribor/Libor + 0,50.

Par ailleurs, le Contrat de Crédit 2006 fait l'objet d'un covenant décrit en Note 22.

b) Obligations Yankee à 8,5%

Le 14 février 1995, Legrand France a émis sur le marché public américain un emprunt obligataire d'un montant de 400,0 millions de dollars américains, portant intérêt fixe au taux de 8,5 % et remboursable le 15 février 2025. Les intérêts de cet emprunt sont payables à terme échu, les 15 février et 15 août de chaque année, la première échéance étant intervenue le 15 août 1995.

Les obligations ne font l'objet d'aucun amortissement et ne peuvent être remboursées avant l'échéance, sauf en cas d'évolution de la législation qui obligerait à des paiements additionnels s'ajoutant au principal et aux intérêts. Si Legrand France n'était pas, pour des raisons légales, autorisée à payer ces suppléments, le remboursement anticipé des obligations deviendrait généralement obligatoire; si la loi autorisait le paiement de ces suppléments, Legrand France pourrait, à son initiative, rembourser par anticipation l'intégralité – et l'intégralité seulement – des obligations. Chaque porteur d'obligations peut aussi, à sa demande, exiger de Legrand France le remboursement anticipé des titres qu'il détient en cas de changement hostile du contrôle de la Société.

Simultanément à l'émission des obligations, Legrand France avait conclu un contrat de swap de taux d'intérêt, lequel a pris fin en février 2008 (Note 22 (a)).

c) Emprunt bancaire

Au 31 décembre 2009, l'emprunt bancaire se compose de :

- un montant de 220,0 millions d'euros, contracté le 21 mai 2007 auprès d'institutions financières françaises. Cet emprunt bancaire a été conclu pour une durée de 6 ans et 4 mois, soit à échéance du 21 septembre 2013. Ce prêt porte intérêt à taux variable Euribor 3 mois majoré de 45 points de base,
- un montant de 62,5 millions d'euros, contracté le 12 mars 2009 auprès d'institutions financières françaises. Cet emprunt bancaire a été conclu pour une durée de 5 ans, soit à échéance du 12 mars 2014. Ce prêt porte intérêt à taux variable Euribor 3 mois majoré de 210 points de base.

Par ailleurs, l'emprunt bancaire fait l'objet d'un covenant décrit en Note 22.

d) Lignes de crédit non utilisées

Au 31 décembre 2009, le Groupe a la possibilité :

- de tirer un montant additionnel de 1.033,6 millions d'euros au titre de la tranche B (crédit revolving) du Contrat de Crédit 2006, en tenant compte de la ligne de substitution (*swingline facility*) destinée à couvrir l'encours de billets de trésorerie qui s'élève à 105,0 millions d'euros au 31 décembre 2009,
- de tirer une ligne de crédit pour un montant de 125,0 millions d'euros à échéance au 30 septembre 2012.

14) Provisions

La variation des provisions s'analyse comme suit :

	31 décembre 2009
	<i>(en millions d'euros)</i>
Au début de la période	138,2
Changements du périmètre de consolidation	0,0
Dotations aux provisions	86,0
Reprises de provisions suite à leur utilisation	(33,7)
Reprises de provisions devenues sans objet	(26,1)
Transferts aux passifs courants	0,0
Reclassements	0,6
Effet de conversion	6,5
En fin de période	171,5
<i>dont part non courante</i>	63,6

15) Avantages du personnel (Note 1 (q))

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Indemnités de départ à la retraite en France *	41,2	38,1	34,6
Indemnités de fin de contrat en Italie *	39,8	49,4	51,5
Autres indemnités et retraites complémentaires *	47,9	56,6	39,0
	128,9	144,1	125,1

* Ces postes représentent la part non courante des retraites et des prestations postérieures à l'emploi pour un montant de 128,9 millions d'euros au 31 décembre 2009 (144,1 millions d'euros au 31 décembre 2008; 125,1 millions d'euros au 31 décembre 2007). La part courante, de 7,1 millions d'euros au 31 décembre 2009 (6,4 millions d'euros au 31 décembre 2008; 7,4 millions d'euros au 31 décembre 2007), est classée dans les autres passifs courants. De ce fait, le montant total des engagements constatés au bilan s'élève à 136,0 millions d'euros au 31 décembre 2009 (150,5 millions d'euros au 31 décembre 2008; 132,5 millions d'euros au 31 décembre 2007); il est analysé à la Note 15 (a), qui indique un engagement total de 247,9 millions d'euros au 31 décembre 2009 (240,5 millions d'euros au 31 décembre 2008; 263,9 millions d'euros au 31 décembre 2007), diminué d'un actif total de 111,9 millions d'euros au 31 décembre 2009 (89,9 millions d'euros au 31 décembre 2008; 131,4 millions d'euros au 31 décembre 2007).

a) Prestations de retraite et avantages postérieurs à l'emploi

L'engagement total du Groupe au titre des régimes de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi, y compris les engagements courants et non courants, portant essentiellement sur la France, l'Italie, les États-Unis et le Royaume-Uni, s'analyse comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007	31 décembre 2006	31 décembre 2005
<i>(en millions d'euros)</i>					
Evolution de l'engagement					
Engagement au début de la période	240,5	263,9	290,6	282,8	249,7
Acquisitions	0,0	0,1	0,0	0,2	3,4
Affectation des Goodwills	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Coûts des services	16,2	16,1	16,8	18,2	17,7
Coût de l'actualisation financière	11,1	11,5	11,7	10,3	8,8
Prestations versées	(29,7)	(29,3)	(29,5)	(23,5)	(17,2)
Cotisations des salariés	0,7	0,0	0,0	0,4	0,6
Amendements aux régimes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pertes (gains) actuariels	8,9	(7,5)	(11,0)	13,0	6,6
Réductions, liquidations, prestations spéciales de cessation d'emploi	(1,9)	0,2	(2,4)	(0,8)	0,0
Coûts des services passés	(0,1)	0,0	(0,1)	0,2	0,0
Effet de conversion	2,2	(14,3)	(14,5)	(10,2)	13,2
Autres	0,0	(0,2)	2,3	0,0	0,0
Total des engagements à la fin de la période (I)	247,9	240,5	263,9	290,6	282,8
Coûts des services passés non reconnus (II)	0,0	0,1	0,0	0,2	0,0
Valeur des actifs					
Valeur des actifs au début de la période	89,9	131,4	135,1	133,5	109,9
Acquisitions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5
Rendement attendu des actifs du régime	6,6	8,2	9,1	10,2	13,5
Cotisations patronales	12,2	6,4	15,6	8,2	8,2
Cotisations des participants	0,7	0,5	0,3	0,3	0,3
Prestations versées	(12,3)	(13,3)	(16,3)	(13,9)	(11,3)
Gains (pertes) actuariels	12,8	(32,0)	(1,3)	0,7	0,0
Effet de conversion	2,0	(11,3)	(11,1)	(3,9)	12,4
Valeur des actifs à la fin de la période (III)	111,9	89,9	131,4	135,1	133,5
Engagement constaté au bilan (I) - (II) - (III)	136,0	150,5	132,5	155,3	149,3
Passif courant	7,1	6,4	7,4	7,7	9,6
Passif non courant	128,9	144,1	125,1	147,6	139,7

Les écarts actuariels d'un montant de 3,9 millions d'euros ont été comptabilisés en capitaux propres au 31 décembre 2009 pour un montant après impôts de 2,4 millions d'euros.

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux taux de rendement des obligations de première catégorie. Ils sont arrêtés sur la base d'indices externes communément retenus comme référence :

- zone euro : iBoxx € Corporates AA 10+,
- Royaume Uni : iBoxx £ Corporates AA 15+,
- Etats-Unis : Citibank Pension Liability Index.

Le Groupe a procédé à une analyse de sensibilité sur les taux d'actualisation retenus et sur les taux de rendement attendu des actifs du régime. Une diminution de 50 points de base de ces taux conduirait à une perte actuarielle complémentaire d'environ 12,0 millions d'euros augmentant d'autant la valeur de l'engagement au 31 décembre 2009.

L'impact sur le résultat s'analyse comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Coûts des services / Droits nouveaux	(16,2)	(16,1)	(16,8)
Coûts des services / Droits annulés	0,0	0,0	0,0
Droits payés (nets des reprises sur provision)	0,0	0,0	0,0
Coûts financiers	(11,1)	(11,5)	(11,7)
Autres	2,0	(0,2)	2,5
Rendement attendu des actifs du régime	6,6	8,2	9,1
	(18,7)	(19,6)	(16,9)

Au 31 décembre 2009, l'allocation moyenne pondérée de l'actif des régimes de retraite s'analyse comme suit :

	France	États-Unis et Royaume-Uni	Total pondéré
		<i>(en pourcentage)</i>	
Titres de capitaux propres	0,0	57,4	49,3
Titres de créance	0,0	33,8	29,1
Fonds de compagnies d'assurance	100,0	8,8	21,6
	100,0	100,0	100,0

b) Provisions pour indemnités de départ à la retraite et pour retraites complémentaires en France

Les provisions constituées au bilan consolidé couvrent des droits non définitivement acquis concernant les salariés encore en activité au sein du Groupe. Le Groupe n'a aucun engagement vis-à-vis d'anciens salariés, les droits définitivement acquis par ceux-ci leur ayant été payés lors de leur départ à la retraite, soit directement, soit par le biais d'un versement libératoire unique à une compagnie d'assurance spécialisée dans le service des rentes.

Les provisions constituées au bilan consolidé s'élèvent, pour la France, à 46,9 millions d'euros au 31 décembre 2009 (50,4 millions d'euros au 31 décembre 2008; 43,4 millions d'euros au 31 décembre 2007). Elles représentent la différence entre un engagement cumulé au titre des prestations déterminées de 61,6 millions d'euros au 31 décembre 2009 (61,4 millions d'euros au 31 décembre 2008; 58,5 millions d'euros au 31 décembre 2007) et la juste valeur de l'actif des plans de 14,7 millions d'euros au 31 décembre 2009 (10,9 millions d'euros au 31 décembre 2008; 15,1 millions d'euros au 31 décembre 2007).

Le calcul de ces engagements est effectué sur la base d'hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. En France, le calcul est basé sur une hypothèse d'augmentation des salaires de 3,0%, un taux d'actualisation de 5,0% (2,5% et 5,6% en 2008, 3,0% et 5,2% en 2007) et un rendement attendu de l'actif des plans de 4,0% (4,0% respectivement pour 2008 et 2007). Par conséquent, les provisions enregistrées au bilan consolidé représentent la quote-part de l'engagement global restant à la charge du Groupe et correspond à la différence entre l'engagement global, réévalué à chaque clôture sur une base actuarielle, et la valeur nette résiduelle des actifs gérés par les fonds ayant vocation à couvrir partiellement ces engagements.

c) Provisions pour indemnités de fin de contrat de travail en Italie

Les modifications apportées par la loi italienne n° 296 du 27 décembre 2006 sont entrées en application à partir du 1er janvier 2007.

A compter de cette date, les cotisations effectuées au titre de l'indemnité de fin de contrat (Trattamento di fine rapporto, TFR) sont traitées en normes IFRS comme des régimes à cotisations définies.

Les indemnités de fin de contrat antérieures au 1er janvier 2007 continuent d'être traitées en normes IFRS sous le régime des prestations définies mais ont fait l'objet d'une nouvelle évaluation actuarielle qui exclut la composante relative aux futures augmentations de salaires. La différence de calcul est considérée comme une réduction de l'engagement conformément aux dispositions du paragraphe 109 de la norme IAS 19 et a été comptabilisée au compte de résultat en autres produits opérationnels pour un montant de 2,1 millions d'euros sur le second semestre 2007. Les pertes et gains actuariels précédemment constatés ont été reclassés en réserves, conformément à la norme IAS 19,93A s révisée.

La provision pour indemnités de fin de contrat, ainsi constituée s'élève à 44,8 millions d'euros dans les comptes des sociétés italiennes au 31 décembre 2009 (54,4 millions d'euros au 31 décembre 2008; 56,5 millions d'euros au 31 décembre 2007).

d) Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi aux États-Unis et au Royaume-Uni

Le Groupe cotise aux États-Unis et au Royaume-Uni à des fonds de pension pour la retraite de ses salariés, ainsi qu'à des assurances vie et de santé en faveur de certains de ses salariés retraités.

Le montant des engagements s'élève à 123,4 millions d'euros au 31 décembre 2009 (110,0 millions d'euros au 31 décembre 2008, 133,7 millions d'euros au 31 décembre 2007). Ce montant est couvert par l'actif des fonds de pension, estimé à 90,2 millions au 31 décembre 2009 (76,1 millions au 31 décembre 2008, 111,1 millions d'euros au 31 décembre 2007), et par des provisions.

Le calcul de ces engagements repose sur des hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. Aux États-Unis, le calcul est fondé sur une hypothèse d'augmentation des salaires de 3,5%, un taux d'actualisation de 5,3% (3,5% et 6,3% en 2008, 3,3% et 6,1% en 2007) et un rendement attendu de l'actif des plans de 7,5% (7,5% et 8,0% respectivement en 2008 et 2007). Au Royaume-Uni, les hypothèses retenues sont une augmentation des salaires de 4,6%, un taux d'actualisation de 5,7% (3,8% et 6,4% en 2008, 4,4% et 5,8% en 2007) et un rendement attendu de l'actif des plans de 6,6% (6,7% en 2008 et 2007).

16) Emprunts courants

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Prêt syndiqué	87,0	87,1	87,2
Billets de trésorerie	105,0	11,7	236,5
Autres emprunts	253,5	302,5	331,0
	445,5	401,3	654,7

17) Autres passifs courants

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Dettes fiscales	65,5	64,5	79,0
Salaires et charges sociales	153,4	156,1	160,3
Participation et intéressement des salariés	29,9	31,5	27,5
Fournisseurs d'immobilisations	12,9	16,9	17,2
Charges à payer	70,8	70,1	48,3
Intérêts non échus	19,2	38,6	36,0
Produits constatés d'avance	16,2	10,2	8,5
Avantages du personnel	7,1	6,4	7,4
Autres passifs courants	32,7	38,2	37,2
	407,7	432,5	421,4

18) Analyse de certains frais

a) Analyse des frais opérationnels

Les frais opérationnels comprennent, notamment, les catégories de coûts suivantes :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Consommation de matières premières et composants	(1.019,6)	(1.276,0)	(1.253,6)
Salaires et charges sociales	(936,0)	(1.049,3)	(1.034,4)
Participation et intéressement des salariés	(29,7)	(32,7)	(32,5)
Total des charges de personnel	(965,7)	(1.082,0)	(1.066,9)
Amortissement des immobilisations corporelles	(126,5)	(136,1)	(131,5)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(77,8)	(81,0)	(84,4)

L'effectif inscrit du Groupe au 31 décembre 2009 est de 28.314 (31.596 au 31 décembre 2008 et 33.656 au 31 décembre 2007).

b) Analyse des autres produits (charges) opérationnels

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Participation et intéressement des salariés	(29,7)	(32,7)	(32,5)
Charges liées aux restructurations	(50,7)	(47,6)	(8,2)
Dépréciation du goodwill	(16,6)	0,0	0,0
Autres	(78,7)	(56,4)	(64,8)
	(175,7)	(136,7)	(105,5)

19) Charges financières nettes

a) Gains (pertes) de change

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Gains (pertes) de change	(13,4)	(25,3)	44,0

En 2007, 2008 et 2009, les gains (pertes) de change sont essentiellement relatifs à l'évolution de l'euro vis-à-vis du dollar américain.

b) Produits (charges) financiers

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Produits financiers	11,9	29,1	42,5
Charges financières	(98,4)	(145,6)	(146,6)
Variation des justes valeurs des instruments financiers	(1,6)	(6,1)	(5,8)
	(100,0)	(151,7)	(152,4)
	(88,1)	(122,6)	(109,9)

Les charges financières correspondent pour la majeure partie aux intérêts financiers relatifs aux emprunts (Notes 13 et 16).

20) Impôts sur les résultats

Le résultat consolidé du Groupe avant impôts et quote-part du résultat des entreprises associées, s'analyse comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
	<i>(en millions d'euros)</i>		
En France	97,8	100,7	174,8
A l'étranger	324,8	394,2	420,8
	422,6	494,9	595,6

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Impôts courants :			
En France	(41,6)	(38,3)	0,6
A l'étranger	(123,1)	(136,5)	(137,7)
	(164,7)	(174,8)	(137,1)
Impôts différés :			
En France	24,2	16,4	(55,6)
A l'étranger	9,2	15,0	17,7
	33,4	31,4	(37,9)
Imposition totale :			
En France	(17,4)	(21,9)	(55,0)
A l'étranger	(113,9)	(121,5)	(120,0)
	(131,3)	(143,4)	(175,0)

Le rapprochement entre la charge d'impôt totale de l'exercice et l'impôt calculé au taux normal applicable en France s'analyse comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
		<i>(Taux d'imposition)</i>	
Taux normal d'imposition en France	34,43%	34,43%	34,43%
Augmentations (diminutions) :			
- impact des taux étrangers	(3,82%)	(3,83%)	(0,77%)
- éléments non imposables	1,45%	1,09%	0,36%
- éléments imposables à des taux spécifiques	1,25%	1,20%	1,34%
- autres	(1,24%)	(3,86%)	(1,84%)
	32,07%	29,03%	33,52%
Effet sur les impôts différés :			
- des changements de taux d'imposition	0,05%	0,01%	(4,08%)
- de la reconnaissance ou non d'actifs d'impôts	(1,05%)	(0,07%)	(0,05%)
Taux d'imposition effectif	31,07%	28,97%	29,39%

Les impôts différés constatés au bilan résultent d'écarts temporels entre les bases comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan et s'analysent comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Impôts différés constatés en France	(336,6)	(360,3)	(377,9)
Impôts différés constatés à l'étranger	(206,3)	(202,2)	(212,7)
	(542,9)	(562,5)	(590,6)
Origine des impôts différés :			
- amortissement des immobilisations	(71,4)	(79,6)	(57,8)
- déficits fiscaux nets	7,7	5,3	6,1
- participation des salariés	4,8	4,9	2,7
- indemnités de départ à la retraite	16,7	21,0	15,2
- brevets	(9,6)	(19,3)	(34,6)
- marques	(534,2)	(531,8)	(527,5)
- provisions pour stocks et créances douteuses	27,2	22,1	19,7
- juste valeur des instruments dérivés	(5,0)	(5,3)	(6,9)
- effet de conversion	2,1	0,1	0,7
- provisions non déductibles	52,9	47,5	29,8
- marges en stock	13,2	16,4	13,6
- autres	(47,3)	(43,8)	(51,6)
	(542,9)	(562,5)	(590,6)
- dont impôts différés actif	82,1	76,4	64,3
- dont impôts différés passif	(625,0)	(638,9)	(654,9)

Les parties courantes et non courantes des impôts différés s'analysent comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Impôts différés courants	73,0	62,5	42,6
Impôts différés non courants	(615,9)	(625,0)	(633,2)
	(542,9)	(562,5)	(590,6)

Les pertes fiscalement reportables s'analysent comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Pertes fiscales reportables reconnues	29,0	21,5	24,1
Actifs d'impôts différés reconnus	7,7	5,3	6,1
Pertes fiscales reportables non reconnues	85,0	95,1	110,5
Actifs d'impôts différés non reconnus	24,0	27,7	32,1
Pertes fiscales reportables totales	114,0	116,6	134,6

Le Groupe devrait utiliser au cours du prochain exercice fiscal les actifs d'impôts différés reconnus pour un montant de 6,0 millions d'euros, le solde devant être utilisé au plus tard dans les cinq années suivant le 31 décembre 2009.

21) Engagements

Le Groupe est impliqué dans un certain nombre de litiges ou de procès découlant de son activité normale. La Direction estime avoir correctement provisionné ces risques potentiels, étant précisé qu'aucune provision n'a été constituée pour des litiges ou procès sans fondement et dont l'issue, si elle s'avérait néanmoins défavorable au Groupe, ne devrait pas avoir d'impact significatif sur la situation financière consolidée ou le résultat consolidé.

Contrats de location simple

Le Groupe exploite certains locaux et équipements dans le cadre de contrats de location simple. Il n'existe aucune restriction spéciale due à de tels contrats de location simple. Les loyers futurs minimaux relatifs aux engagements sont payables comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Moins d'un an	32,8	18,5	18,9
Un à deux ans	27,7	13,9	14,8
Deux à trois ans	18,8	10,6	11,5
Trois à quatre ans	11,7	7,8	8,7
Quatre à cinq ans	7,7	5,1	7,0
Au-delà de cinq ans	7,0	3,5	7,1
	105,7	59,4	68,0

Jusqu'au 31 décembre 2008, la notion d'engagements de contrats de location simple recouvrait uniquement les locations immobilières. Au 31 décembre 2009, cette notion a été étendue à toutes les locations simples.

Engagements d'achat d'immobilisations

Les engagements fermes d'achat d'immobilisations sont de 7,4 millions d'euros au 31 décembre 2009.

22) Instruments dérivés et gestion des risques financiers

La politique de trésorerie du Groupe est basée sur des principes de gestion globale des risques financiers et prévoit des stratégies spécifiques pour des domaines tels que le risque de taux d'intérêt, le risque de taux de change, le risque de matières premières et l'investissement des excédents de trésorerie. Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé de nature spéculative, en application de sa politique de ne pas s'engager dans des transactions à des fins de spéculation. En conséquence, toutes les transactions portant sur des instruments financiers sont exclusivement conclues pour les besoins de la gestion de couverture des risques de taux d'intérêt, de taux de change et de matières premières et sont à ce titre limitées en durée et en montant.

Cette politique est centralisée au niveau du Groupe. Sa mise en œuvre repose sur le service Financement et Trésorerie du Groupe. Celui-ci propose les actions les plus appropriées et les met en application après validation par la Direction Financière et la Direction Générale du Groupe. Un reporting détaillé permet en outre un suivi très complet et permanent des positions du Groupe et le pilotage de la gestion des risques financiers exposés dans cette note.

Les actifs et passifs financiers courants sont valorisés sur la base de données de marché observables et s'analysent comme suit :

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
		<i>(en millions d'euros)</i>	
Autres actifs financiers courants :	0,6	5,0	11,8
Contrats de swaps	0,0	0,0	4,6
Instruments dérivés actifs	0,6	5,0	7,2
Autres passifs financiers courants :	0,3	0,0	86,9
Contrats de swaps	0,0	0,0	86,9
Instruments dérivés passifs	0,3	0,0	0,0

La variation des autres passifs financiers courants, entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008, s'explique essentiellement par l'arrivée à échéance des contrats de swap adossés aux obligations Yankee.

a) Risque de taux

Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux, visant principalement à gérer le risque de hausse des taux d'intérêt, le Groupe répartit sa dette entre montant à taux fixe et montant à taux variable.

Au 31 décembre 2009, la dette financière brute (hors coûts d'émission de la dette) se répartit comme suit :

	31 décembre 2009 <i>(en millions d'euros)</i>
Taux fixes	313,3
Taux variables	1.202,3

Pour la partie à taux variables, le tableau ci-dessous présente la fréquence de révision des taux applicables aux actifs et passifs financiers du Groupe.

	Jour le jour à 1 an	1 an à 5 ans	Au delà
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Endettement brut (hors coûts d'émission de la dette)	1.202,3	-	-
Trésorerie et valeurs mobilières de placement	(173,5)	-	-
Endettement net	1.028,8	-	-
Instruments de couverture	850,0	-	-
Position après instruments de couverture	178,8	-	-

Le risque de taux d'intérêt est essentiellement généré par des éléments d'actif et de passif portant intérêt à taux variable. La gestion de ce risque consiste essentiellement en un recours à des instruments de couverture.

Ainsi, sur la base de l'encours moyen de la dette en 2009 et des instruments de couverture détaillés ci-dessous, le Groupe estime qu'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêts (en ce qui concerne son endettement à taux variable) ne devrait pas aboutir à une diminution du résultat avant impôts annuel supérieure à 4,9 millions d'euros (11,0 millions d'euros en 2008 et 13,0 millions d'euros en 2007).

Caps

La dette à taux variable est couverte par des contrats de couverture de taux dont l'échéance n'excède pas trois ans. Ces contrats sont essentiellement des contrats de caps, la politique du Groupe consistant à plafonner la hausse des taux d'intérêt tout en gardant la possibilité de bénéficier d'évolutions de taux plus favorables.

Le portefeuille de contrats de caps sur la dette libellée en euros est le suivant :

31 décembre			
<i>(en millions d'euros)</i>			
Période couverte	Montant couvert	Taux de référence	Taux moyen garanti, prime incluse
Janvier 2010 – Février 2010	350,0	Euribor 3 mois	5,51%
Mars 2010	100,0	Euribor 3 mois	5,55%
Avril 2010 – Mars 2011	700,0	Euribor 3 mois	3,27%
Avril 2011 – Mars 2012	200,0	Euribor 3 mois	4,15%

Ces contrats de caps ne remplissant pas les critères de couverture de la norme IAS 39, ils ont été comptabilisés à leur juste valeur au bilan pour un montant de 0,6 million d'euros (1,0 million d'euros au 31 décembre 2008 et 6,5 millions d'euros au 31 décembre 2007) dans le poste 'Autres actifs financiers courants'. L'impact des variations de la juste valeur est enregistré au compte de résultat dans le poste 'Charges financières nettes' (Note 19 (b)), soit une perte de 1,6 million d'euros (perte de 6,4 millions d'euros pour l'exercice 2008 et une perte de 3,0 millions d'euros pour l'exercice 2007).

Swaps de taux d'intérêt adossé aux obligations Yankee à 8,5% (Note 13)

Le Groupe avait conclu, avec des contreparties de premier plan, un swap de taux d'intérêt lui permettant de se prémunir contre les risques de taux pour les obligations Yankee. La valeur de marché de ce swap était déterminée sur la base des courbes de taux à la clôture de chaque exercice, taux susceptibles de variations pouvant avoir un effet sur les flux de trésorerie.

Ce contrat de swap a pris fin en février 2008, conformément au contrat de novation conclu en avril 2003 et en vertu duquel le Groupe avait vendu la tranche relative aux échéances 2008-2025 du contrat. A son échéance, il a donné lieu à un refinancement de 86,0 millions d'euros correspondant à la position passive de sa composante taux devises.

Depuis février 2008, avec la fin du contrat de swap, les obligations Yankee sont de nouveau assorties d'un coupon fixe à 8,5 %.

Dans le cadre de la gestion de son risque de taux, le Groupe pourra conclure d'autres contrats de swap de taux en fonction de l'évolution des conditions de marché.

	31 décembre	31 décembre	31 décembre
	2009	2008	2007
Swaps de taux adossés aux obligations yankee			
Montant notionnel <i>(en millions de dollars américains)</i>	0,0	0,0	400,0
Swaps adossés (actifs) <i>(en millions d'euros)</i>	0,0	0,0	4,6
Swaps adossés (passifs) <i>(en millions d'euros)</i>	0,0	0,0	86,9

Les swaps sont comptabilisés à la juste valeur au bilan, les variations de la juste valeur étant enregistrées au compte de résultat dans le poste 'Charges financières nettes' (Note 19 (b)). L'impact des variations de la juste valeur des swaps n'a pas d'effet sur le résultat du Groupe sur l'exercice 2009 (pas d'impact pour l'exercice 2008, perte de 2,8 millions d'euros pour l'exercice 2007).

b) Risque de change

Le Groupe opère au niveau international et est, en conséquence, exposé à un risque de change découlant de l'utilisation de plusieurs devises étrangères.

Le tableau ci-dessous présente les actifs financiers (trésorerie et valeurs mobilières de placement) et passifs financiers (emprunts courants et non courants) par devises au 31 décembre 2009 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Actif financier Trésorerie et Valeurs mobilières de placement	Passif financier (hors coûts d'émission de la dette)
Euro	39,4	995,3
Dollar américain	39,0	332,2
Autres devises	95,1	188,1
	173,5	1.515,6

Des couvertures naturelles sont recherchées en faisant correspondre la répartition de la dette nette par devise avec celle du résultat opérationnel par devise.

Si nécessaire, lorsque l'achat d'un actif est financé dans une devise différente de la devise fonctionnelle du pays, le Groupe peut procéder à des couvertures à terme pour se prémunir du risque de change. Au 31 décembre 2009, les couvertures à terme mises en place concernent le réal brésilien et le dollar australien, elles sont comptabilisées à leur juste valeur au bilan pour un montant de 0,3 million d'euros.

Le tableau ci-dessous présente une répartition du chiffre d'affaires et des coûts opérationnels par devises au 31 décembre 2009 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Chiffre d'affaires		Coûts opérationnels hors amortissements liés à l'acquisition et dépréciation du goodwill	
Euro	2.019,2	56%	1.676,4	56%
Dollar américain	519,6	15%	456,6	15%
Autres devises	1.038,7	29%	865,7	29%
	3.577,5	100%	2.998,7	100%

De la même manière, des couvertures naturelles sont recherchées en faisant correspondre les coûts et les produits opérationnels dans chacune des devises dans lesquelles le Groupe opère.

Pour les montants résiduels, le Groupe a mis en place des couvertures optionnelles pour limiter son risque contre la hausse ou la baisse des principales devises concernées comme le dollar américain, le dollar de Singapour, la livre sterling et le rouble. Ces couvertures ont une échéance inférieure à 18 mois. Ces contrats ne remplissant pas les critères de couverture de la norme IAS39, ils ont été comptabilisés à leur juste valeur au bilan, soit une valeur nulle au 31 décembre 2009 (4,0 millions d'euros au 31 décembre 2008, 0,7 million d'euros au 31 décembre 2007) dans le poste 'Autres actifs financiers courants'. Le résultat de change relatif à ces instruments est enregistré au compte de résultat dans le poste 'Gains (pertes) de change' (Note 19 (a)), soit un impact neutre au 31 décembre 2009 (gain de 5,4 millions d'euros pour l'exercice 2008, perte de 0,8 million d'euros pour l'exercice 2007).

Le Groupe estime que, tous les autres paramètres demeurant inchangés, une augmentation de 10% du taux de change de l'euro par rapport à toutes les autres devises, appliquée aux chiffres 2009, entraînerait une diminution du chiffre d'affaires d'environ 142,0 millions d'euros et du résultat opérationnel d'environ 19,0 millions d'euros. De façon équivalente, une telle augmentation appliquée aux chiffres 2008 et 2007, aurait entraîné une diminution d'environ 163,0 millions d'euros du chiffre d'affaires en 2008 et 148,0 millions d'euros en 2007 ainsi qu'une diminution du résultat opérationnel d'environ 20,0 millions d'euros respectivement en 2008 et 2007.

c) Risque de matières premières

Le Groupe est exposé au risque de matières premières généré par des modifications des prix des matières premières.

Pour l'exercice 2009, les achats de matières premières représentaient environ 351,0 millions d'euros (483,0 millions d'euros en 2008 et 477,0 millions d'euros en 2007).

Une augmentation de 10% du prix de l'ensemble des matières premières que le Groupe utilise aurait entraîné une augmentation théorique de ces frais d'environ 35,0 millions d'euros sur une base annuelle. Le Groupe estime que, si les circonstances le permettent, il pourrait augmenter les prix de vente de ses produits à court terme afin de compenser globalement l'effet de telles augmentations.

En complément, le Groupe peut recourir à des couvertures optionnelles spécifiques de montants et de durées limités afin de couvrir une partie de son risque lié à une évolution défavorable des cours de certaines matières premières, notamment le cuivre.

Le Groupe n'a pas conclu de tels contrats de couverture au cours de l'année 2009.

d) Risque de crédit

Pour le Groupe, le risque de crédit recouvre :

- le risque lié aux encours de créances avec ses clients,
- le risque de contrepartie avec les établissements financiers.

Comme indiqué à la Note 7, une part importante du chiffre d'affaires est réalisée auprès de deux grands distributeurs. Les autres ventes sont essentiellement réalisées auprès de distributeurs de matériel électrique, mais elles sont diversifiées par le nombre des clients et la dispersion géographique. Le Groupe effectue un suivi très actif de ses créances clients : des plafonds de crédit revus régulièrement sont fixés pour tous les clients, le recouvrement des créances fait l'objet d'un suivi rigoureux avec des relances systématiques en cas de dépassement d'échéances et avec une revue régulière de la situation avec la Direction Financière du Groupe.

Les instruments financiers susceptibles de se traduire par un risque de contrepartie sont principalement les disponibilités, les dépôts bancaires, les placements à court terme ainsi que les instruments de couverture mis en place par le Groupe. Ces actifs sont placés auprès d'établissements financiers de premier plan recommandés par le Groupe. Celui-ci suit en permanence le niveau de son exposition auprès de chaque établissement concerné.

e) Risque de liquidité

Le Groupe considère que l'élément essentiel de la gestion du risque de liquidité concerne l'accès à des sources de financement diversifiées en origine et en maturité. Cet élément constitue la base de la politique de financement mise en œuvre par le Groupe.

Ainsi, la dette financière nette qui s'élève à 1.339,8 millions d'euros au 31 décembre 2009, est totalement financée par des lignes de financement arrivant à échéance au plus tôt en 2013 et au plus tard en 2025. De même, au 31 décembre 2009, le Groupe dispose de lignes de crédit non utilisées (Note 13 (d)).

Par ailleurs, au titre du contrat de Crédit 2006 défini à la Note 13 (a) et de l'emprunt bancaire défini à la Note 13 (c), le Groupe doit tester semestriellement le ratio suivant calculé sur une base consolidée: ratio dette financière nette/Ebitda Récurrent inférieur ou égal à 3,50 (dette financière nette et Ebitda Récurrent tels qu'ajustés conformément aux contrats passés avec les établissements financiers concernés). Ce ratio est néanmoins suivi mensuellement et s'établit à 1,68 au 31 décembre 2009.

Enfin, les notations de la dette du Groupe sont les suivantes au 31 décembre 2009 :

Agence de notation	Dette à long terme	Perspective
S&P	BBB	Stable
Moody's	Baa2	Stable
Fitch	BBB	Stable

23) Informations relatives aux parties liées

a) Avantages court terme

	31 décembre 2009	31 décembre 2008	31 décembre 2007
	<i>(en millions d'euros)</i>		
Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux	0,0	0,0	0,0
Montant total des rémunérations versées *	1,8	2,3	1,8

* Rémunérations versées au cours de l'année de référence aux membres de la Direction générale ainsi qu'aux administrateurs qui assument des responsabilités opérationnelles au sein du Groupe.

La rémunération versée comprend l'ensemble de la rémunération variable au titre des réalisations de l'exercice précédent et versée en début d'année.

b) Rémunération et avantages dus à raison de la cessation des fonctions de mandataire social du Groupe

	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire ⁽¹⁾		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions ⁽³⁾		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence ⁽²⁾	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
	Dirigeants mandataires sociaux							
Gilles Schnepf								
Président Directeur général								
Début de mandat : 22/05/2008								
Fin de mandat : 31/12/2013		x	x			x	x	
Olivier Bazil								
Vice-Président Directeur général délégué								
Début de mandat : 22/05/2008								
Fin de mandat : 31/12/2013	x		x			x	x	

⁽¹⁾ En 2001, le Groupe Legrand a conclu avec une société d'assurance un accord en vue de la fourniture de prestations de pension, retraite ou autres prestations similaires aux membres du Comité de Direction du Groupe bénéficiant du régime de retraite des salariés français. Au 31 décembre 2009, les obligations du Groupe au titre de cet accord s'élevaient à environ 12,8 millions d'euros, dont environ 11,2 millions d'euros étaient financés, le solde de 1,6 million d'euros faisant l'objet d'une provision dans les comptes. Le Comité de Direction se compose de neuf personnes, dont deux mandataires sociaux.

Cette retraite complémentaire est calculée de manière à permettre aux bénéficiaires de recevoir une pension de retraite, entendue comme la somme de cette retraite complémentaire et de toutes autres sommes perçues au titre de la retraite, d'un montant égal à 50% de la moyenne des deux rémunérations annuelles les plus élevées perçues par l'intéressé au cours des trois dernières années pendant lesquelles il a travaillé au sein du Groupe. Afin de bénéficier de cette retraite complémentaire, l'intéressé doit être âgé d'au moins 60 ans et avoir été employé par le Groupe pendant au moins dix ans. En cas de décès du bénéficiaire, le Groupe paiera au conjoint survivant 60% de cette retraite complémentaire.

Les droits potentiels des dirigeants mandataires sociaux au moment de leur départ représenteraient, dans le cas spécifique de Messieurs Gilles Schnepf et Olivier Bazil, 1% de la rémunération (fixe et variable) par année de présence au sein du Groupe.

⁽²⁾ Monsieur Gilles Schnepf, au titre de son mandat social, est soumis à une obligation de non-concurrence d'une durée de deux ans à la seule initiative du Groupe. En contrepartie de cette obligation, si le Groupe décidait de la mettre en œuvre, Monsieur Gilles Schnepf percevrait une indemnité mensuelle égale à 50% de la moyenne mensuelle de sa rémunération fixe et variable perçue au cours des douze derniers mois de présence dans le Groupe. En ce qui concerne Monsieur Olivier Bazil, il est soumis aux restrictions de la clause standard de non-concurrence correspondant aux termes définis dans la Convention Collective de la Métallurgie. Il est rappelé que l'exercice de cette clause est à la seule initiative du Groupe. Si ce dernier décidait de la mettre en œuvre, cela entraînerait le versement au bénéfice de Monsieur Olivier Bazil d'une indemnité rémunérée à hauteur de 50% de sa rémunération de référence (fixe et variable) pendant une période maximum de deux ans.

⁽³⁾ La Convention Collective de la Métallurgie et les accords d'entreprise en vigueur dans le Groupe prévoient le versement au bénéfice de tout salarié du Groupe partant à la retraite d'une indemnité de départ proportionnelle au temps de présence de ce salarié dans le Groupe. Ces dispositions légales s'appliqueraient à Monsieur Olivier Bazil si les conditions étaient remplies à la date de son départ à la retraite. A titre d'exemple, l'indemnité versée à un cadre ayant entre 30 et 39 ans d'ancienneté au jour de son départ en retraite serait de 4 mois de salaire en cas de départ.

c) Indemnités de fin de contrat de travail

A l'exception des éléments dus lors du départ en retraite et de l'engagement de non-concurrence mentionnés ci-dessus, les mandataires ne bénéficient d'aucun engagement correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de leurs fonctions, ou postérieurement à celles-ci.

d) Paiements en actions

Dans le cadre des plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat 2009, les mandataires sociaux ont bénéficié d'une attribution de 23.491 actions gratuites et de 93.964 options.

Dans le cadre des plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat 2008, les mandataires sociaux ont bénéficié d'une attribution de 47.077 actions gratuites et de 141.231 options.

Dans le cadre des plans d'actions gratuites et d'options de souscription ou d'achat 2007, les mandataires sociaux ont bénéficié d'une attribution de 26.427 actions gratuites et de 79.281 options.

24) Informations par segments géographiques (Note 1 (r))

Legrand est le spécialiste mondial des produits et systèmes pour installations électriques et réseaux d'information pour les lieux de vie et lieux de travail. Les chiffres suivants correspondent au système de reporting consolidé du Groupe :

Période close le 31 décembre 2009	Segments géographiques				Reste du monde	Eléments analysés globalement	Total
	France	Europe Italie	Autres	USA / Canada			
<i>(en millions d'euros)</i>							
Chiffre d'affaires total	2.179,6	778,9	873,8	575,0	869,2		5.276,5
Dont intra-groupe	(1.160,9)	(163,8)	(201,3)	(55,4)	(117,6)		(1.699,0)
Chiffre d'affaires à tiers	1.018,7	615,1	672,5	519,6	751,6		3.577,5
Coût des ventes	(363,4)	(267,8)	(405,3)	(259,1)	(405,0)		(1.700,6)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(418,5)	(180,0)	(183,4)	(198,1)	(197,1)		(1.177,1)
Autres produits (charges) opérationnels	(62,3)	(11,3)	(35,8)	(13,9)	(52,4)		(175,7)
Résultat opérationnel	174,5	156,0	48,0	48,5	97,1		524,1
- dont amortissements liés à l'Acquisition de Legrand	(17,7)	(8,0)	(2,6)	(8,5)	(1,3)		(38,1)
- dont dépréciation du goodwill					(16,6)		(16,6)
Résultat opérationnel ajusté	192,2	164,0	50,6	57,0	115,0		578,8
- dont amortissement des immobilisations corporelles	(46,7)	(28,4)	(17,6)	(12,0)	(20,8)		(125,5)
- dont amortissement des immobilisations incorporelles	(2,7)	(6,7)	(2,4)	(3,5)	(4,9)		(20,2)
- dont amortissement des frais de développement	(15,3)	(3,3)	0,0	(1,9)	0,0		(20,5)
- dont charges liées aux restructurations	(18,0)	1,1	(23,0)	0,5	(11,3)		(50,7)
Gains (pertes) de change						(13,4)	(13,4)
Produits (charges) financiers						(88,1)	(88,1)
Impôt sur les bénéfices						(131,3)	(131,3)
Minoritaires et équivalences						1,5	1,5
Flux de trésorerie issus des opérations courantes						726,3	726,3
Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières						43,8	43,8
Investissements	(26,4)	(24,3)	(12,1)	(5,7)	(15,8)		(84,3)
Frais de développement capitalisés	(22,1)	(6,1)	(0,2)	(2,3)	(0,6)		(31,3)
Cash flow libre*						654,5	654,5
Actif total						5.614,4	5.614,4
Passif sectoriel	339,4	173,4	102,1	97,2	161,2		873,3

* Le cash flow libre est défini comme la somme des flux de trésorerie issus des opérations courantes et du produit résultant de la vente d'immobilisations, diminué du total des investissements et des frais de développement capitalisés.

Période close le 31 décembre 2008							
	Segments géographiques				Reste du monde	Eléments analysés globalement	Total
	France	Europe Italie	Autres	USA / Canada			
<i>(en millions d'euros)</i>							
Chiffre d'affaires total	2.600,3	1.001,6	1.130,8	640,8	934,6		6.308,1
Dont intra-groupe	(1.454,0)	(235,8)	(236,1)	(59,3)	(120,5)		(2.105,7)
Chiffre d'affaires à tiers	1.146,3	765,8	894,7	581,5	814,1		4.202,4
Coût des ventes	(410,1)	(328,9)	(556,7)	(296,8)	(477,5)		(2.070,0)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(467,9)	(219,7)	(235,9)	(209,7)	(219,7)		(1.352,9)
Autres produits (charges) opérationnels	(55,1)	(6,9)	(32,2)	(28,0)	(14,5)		(136,7)
Résultat opérationnel	213,2	210,3	69,9	47,0	102,4		642,8
- dont amortissements liés à l'Acquisition de Legrand	(27,0)	(12,6)	(3,9)	(9,7)	(1,9)		(55,1)
Résultat opérationnel ajusté	240,2	222,9	73,8	56,7	104,3		697,9
- dont amortissement des immobilisations corporelles	(54,0)	(29,7)	(17,4)	(16,4)	(17,5)		(135,0)
- dont amortissement des immobilisations incorporelles	(2,8)	(7,4)	(1,9)	(2,5)	(3,2)		(17,8)
- dont amortissement des frais de développement	(6,0)	(2,8)	0,0	(0,4)	0,0		(9,2)
- dont charges liées aux restructurations	(7,1)	(2,4)	(17,1)	(17,0)	(4,0)		(47,6)
Gains (pertes) de change						(25,3)	(25,3)
Produits (charges) financiers						(122,6)	(122,6)
Impôt sur les bénéfices						(143,4)	(143,4)
Minoritaires et équivalences						1,6	1,6
<hr/>							
Flux de trésorerie issus des opérations courantes						577,5	577,5
Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières						12,5	12,5
Investissements	(35,6)	(39,9)	(17,6)	(11,2)	(26,7)		(131,0)
Frais de développement capitalisés	(20,1)	(6,1)	0,0	(3,2)	0,0		(29,4)
Cash flow libre*						429,6	429,6
<hr/>							
Actif total						6.383,7	6.383,7
Passif sectoriel	365,7	205,3	110,2	110,8	126,8		918,8

* Le cash flow libre est défini comme la somme des flux de trésorerie issus des opérations courantes et du produit résultant de la vente d'immobilisations, diminué du total des investissements et des frais de développement capitalisés.

Période close le 31 décembre 2007							Eléments analysés globalement	Total
	France	Segments géographiques			Reste du monde			
(en millions d'euros)		Europe Italie	Autres	USA / Canada				
Chiffre d'affaires total	2.626,9	1.006,6	1.087,2	694,7	802,6		6.218,0	
Dont intra-groupe	(1.423,7)	(237,6)	(257,4)	(55,0)	(115,5)		(2.089,2)	
Chiffre d'affaires à tiers	1.203,2	769,0	829,8	639,7	687,1		4.128,8	
Coût des ventes	(489,4)	(322,1)	(529,4)	(338,0)	(381,6)		(2.060,5)	
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(462,5)	(216,5)	(218,6)	(216,3)	(187,4)		(1.301,3)	
Autres produits (charges) opérationnels	(52,7)	(15,7)	(13,8)	(12,7)	(10,6)		(105,5)	
Résultat opérationnel	198,6	214,7	68,0	72,7	107,5		661,5	
- dont amortissements liés à l'Acquisition de Legrand	(33,2)	(15,7)	(4,8)	(6,5)	(2,3)		(62,5)	
Résultat opérationnel ajusté	231,8	230,4	72,8	79,2	109,8		724,0	
- dont amortissement des immobilisations corporelles	(54,4)	(26,6)	(18,0)	(14,6)	(16,8)		(130,4)	
- dont amortissement des immobilisations incorporelles	(2,7)	(6,3)	(0,9)	(2,0)	(2,9)		(14,8)	
- dont amortissement des frais de développement	(5,3)	(2,8)	0,0	(0,1)	0,0		(8,2)	
- dont charges liées aux restructurations	(1,1)	(4,4)	(3,3)	(2,7)	3,3		(8,2)	
Gains (pertes) de change						44,0	44,0	
Produits (charges) financiers						(109,9)	(109,9)	
Impôt sur les bénéfices						(175,0)	(175,0)	
Minoritaires et équivalences						0,4	0,4	
Flux de trésorerie issus des opérations courantes						685,5	685,5	
Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières						38,8	38,8	
Investissements	(49,5)	(50,4)	(15,3)	(14,9)	(19,3)		(149,4)	
Frais de développement capitalisés	(13,8)	(6,0)	0,0	(2,2)	0,0		(22,0)	
Cash flow libre*						552,9	552,9	
Actif total						6.109,6	6.109,6	
Passif sectoriel	373,3	233,6	139,8	96,9	128,3		971,9	

* Le cash flow libre est défini comme la somme des flux de trésorerie issus des opérations courantes et du produit résultant de la vente d'immobilisations, diminué du total des investissements et des frais de développement capitalisés.

25) Informations trimestrielles – non auditées

a) Chiffre d'affaires trimestriel par zone d'origine (origine de facturation) – non audité

	1er trimestre 2009	1er trimestre 2008 <i>(en millions d'euros)</i>	1er trimestre 2007
France	260,0	293,3	306,0
Italie	173,4	226,5	223,5
Reste de l'Europe	170,4	218,3	198,7
USA / Canada	132,5	136,0	158,8
Reste du monde	165,1	174,9	145,7
Total	901,4	1.049,0	1.032,7

	2ème trimestre 2009	2ème trimestre 2008 <i>(en millions d'euros)</i>	2ème trimestre 2007
France	265,1	313,9	310,9
Italie	159,1	212,6	206,0
Reste de l'Europe	162,0	232,8	209,4
USA / Canada	129,6	142,5	168,0
Reste du monde	194,9	215,2	168,7
Total	910,7	1.117,0	1.063,0

	3ème trimestre 2009	3ème trimestre 2008 <i>(en millions d'euros)</i>	3ème trimestre 2007
France	232,8	264,9	276,8
Italie	139,2	158,9	170,9
Reste de l'Europe	163,2	231,3	205,9
USA / Canada	138,2	155,1	168,2
Reste du monde	188,4	209,1	178,0
Total	861,8	1.019,3	999,8

	4ème trimestre 2009	4ème trimestre 2008 <i>(en millions d'euros)</i>	4ème trimestre 2007
France	260,8	274,2	309,5
Italie	143,4	167,8	168,6
Reste de l'Europe	176,9	212,3	215,8
USA / Canada	119,3	147,9	144,7
Reste du monde	203,2	214,9	194,7
Total	903,6	1.017,1	1.033,3

b) Comptes de résultat trimestriels – non audités

	1er trimestre 2009	1er trimestre 2008 <i>(en millions d'euros)</i>	1er trimestre 2007
Chiffre d'affaires	901,4	1.049,0	1.032,7
Charges opérationnelles			
Coût des ventes	(433,9)	(507,6)	(507,3)
Frais administratifs et commerciaux	(262,0)	(288,0)	(270,0)
Frais de recherche et développement	(48,2)	(54,8)	(54,8)
Autres produits (charges) opérationnels	(31,8)	(23,6)	(31,2)
Résultat opérationnel	125,5	175,0	169,4
Charges financières	(34,3)	(37,5)	(38,1)
Produits financiers	4,1	8,3	9,6
Gains (pertes) de change	(11,4)	25,5	3,1
Charges financières nettes	(41,6)	(3,7)	(25,4)
Quote-part du résultat des entreprises associées	0,0	0,6	0,5
Résultat avant impôts	83,9	171,9	144,5
Impôts sur les résultats	(27,2)	(57,8)	(51,6)
Résultat net de l'exercice	56,7	114,1	92,9
Résultat net revenant à :			
-Legrand	56,5	113,8	92,4
-Intérêts minoritaires	0,2	0,3	0,5

	2ème trimestre 2009	2ème trimestre 2008 <i>(en millions d'euros)</i>	2ème trimestre 2007
Chiffre d'affaires	910,7	1.117,0	1.063,0
Charges opérationnelles			
Coût des ventes	(438,6)	(540,6)	(526,7)
Frais administratifs et commerciaux	(243,0)	(298,5)	(276,0)
Frais de recherche et développement	(44,7)	(54,4)	(53,0)
Autres produits (charges) opérationnels	(67,9)	(34,9)	(32,2)
Résultat opérationnel	116,5	188,6	175,1
Charges financières	(24,9)	(31,2)	(30,5)
Produits financiers	2,9	3,3	5,9
Gains (pertes) de change	(1,5)	7,0	5,3
Charges financières nettes	(23,5)	(20,9)	(19,3)
Quote-part du résultat des entreprises associées	0,0	(0,6)	0,1
Résultat avant impôts	93,0	167,1	155,9
Impôts sur les résultats	(41,2)	(47,2)	(52,7)
Résultat net de l'exercice	51,8	119,9	103,2
Résultat net revenant à :			
-Legrand	51,4	119,3	102,8
-Intérêts minoritaires	0,4	0,6	0,4

	3ème trimestre 2009	3ème trimestre 2008 <i>(en millions d'euros)</i>	3ème trimestre 2007
Chiffre d'affaires	861,8	1.019,3	999,8
Charges opérationnelles			
Coût des ventes	(408,0)	(499,9)	(498,3)
Frais administratifs et commerciaux	(228,7)	(274,9)	(260,5)
Frais de recherche et développement	(42,2)	(49,8)	(54,8)
Autres produits (charges) opérationnels	(35,0)	(28,7)	(18,5)
Résultat opérationnel	147,9	166,0	167,7
Charges financières	(22,7)	(36,6)	(46,1)
Produits financiers	2,2	5,0	14,2
Gains (pertes) de change	4,3	(50,7)	21,4
Charges financières nettes	(16,2)	(82,3)	(10,5)
Quote-part du résultat des entreprises associées	0,0	0,0	0,6
Résultat avant impôts	131,7	83,7	157,8
Impôts sur les résultats	(39,9)	(23,8)	(54,2)
Résultat net de l'exercice	91,8	59,9	103,6
Résultat net revenant à :			
-Legrand	91,3	59,4	103,3
-Intérêts minoritaires	0,5	0,5	0,3

	4ème trimestre 2009	4ème trimestre 2008 <i>(en millions d'euros)</i>	4ème trimestre 2007
Chiffre d'affaires	903,6	1.017,1	1.033,3
Charges opérationnelles			
Coût des ventes	(420,1)	(521,9)	(528,2)
Frais administratifs et commerciaux	(253,9)	(283,2)	(275,3)
Frais de recherche et développement	(54,4)	(49,3)	(56,9)
Autres produits (charges) opérationnels	(41,0)	(49,5)	(23,6)
Résultat opérationnel	134,2	113,2	149,3
Charges financières	(18,1)	(46,4)	(37,7)
Produits financiers	2,7	12,5	12,8
Gains (pertes) de change	(4,8)	(7,1)	14,2
Charges financières nettes	(20,2)	(41,0)	(10,7)
Quote-part du résultat des entreprises associées	0,0	0,0	0,8
Résultat avant impôts	114,0	72,2	139,4
Impôts sur les résultats	(23,0)	(14,6)	(16,5)
Résultat net de l'exercice	91,0	57,6	122,9
Résultat net revenant à :			
-Legrand	90,6	57,4	122,5
-Intérêts minoritaires	0,4	0,2	0,4

26) Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture du 31 décembre 2009.



Siège social
128, avenue de Lattre de Tassigny
87045 Limoges Cedex
France
Tél. : + 33 (0) 5 55 06 87 87
Fax : + 33 (0) 5 55 06 88 88

www.legrandgroup.com